

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les volontaires nationaux de l'Aube et de la Seine-Inférieure à Saint-Domingue (octobre 1792 - janvier 1793)

Bernard Foubert

Number 51, 1er trimestre 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043883ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043883ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Foubert, B. (1982). Les volontaires nationaux de l'Aube et de la Seine-Inférieure à Saint-Domingue (octobre 1792 - janvier 1793). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (51), 3–58. <https://doi.org/10.7202/1043883ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les volontaires nationaux de l'Aube et de la Seine-Inférieure à Saint-Domingue

(octobre 1792 - janvier 1793)

par
Bernard FOUBERT

La longue guerre maritime que se livrèrent la France et l'Angleterre de février 1793 à octobre 1801 entraîna la saisie par les corsaires anglais (*Private Ships of War*) d'importantes correspondances échangées entre la France et ses colonies antillaises, en particulier celle de Saint-Domingue.

Ces documents font aujourd'hui partie des archives de la Haute Cour de l'Amirauté (*High Court of Admiralty*) déposées au *Public Record Office* à Londres (1).

Les recherches entreprises dans le courrier saisi sur ces bâtiments permettent de se faire une idée plus précise de certains événements survenus à Saint-Domingue au temps des troubles révolutionnaire dont il est malaisé d'apprécier l'importance et de démêler la trame.

On s'efforcera ici de présenter et d'analyser les témoignages des volontaires nationaux des bataillons de l'Aube et de la Seine-Inférieure envoyés à Saint-Domingue en 1792, à travers une quarantaine de lettres retrouvées dans le courrier du *Fédératif*, capturé par les Anglais. Ce navire bordelais commandé par le capitaine Lacroix, du port de 500 tonneaux, avec 27 hommes

— Nous tenons à remercier ici M. G. Debien pour l'aide et les conseils qu'il nous a dispensés au cours de ces recherches.

(1) En particulier les séries HCA 30 (*Miscellanea*) et HCA 32 (*prize papers 223-408*). La première contient des lettres ou documents interceptés depuis le milieu du 17^e siècle jusqu'au début du 19^e siècle sur des bâtiments non seulement français mais aussi, espagnols, hollandais ou américains.

d'équipage, accomplissait son troisième voyage. Il avait quitté le port des Cayes le 26 janvier 1793 avec un chargement de denrées coloniales (sucre, café, coton et indigo) d'une valeur estimée à près de 150.000 livres (2).

Le 4 avril, il était pris dans le golfe de Gascogne à un peu plus de 200 lieues de Bordeaux par le corsaire *Prince of Wales* et conduit le 14 avril à Holyhoke, l'avant-port de Liverpool (3).

Une lettre adressée par le directeur du bureau postal des Cayes au directeur de la poste maritime de Bordeaux nous apprend que le sac « fermé et cacheté » contenait 956 lettres ou paquets de papiers (4). Cette correspondance présente un grand intérêt. En effet, d'une part elle porte sur la période des troubles du Sud, comprise entre la dérouté des blancs aux Platons en août 1792 et l'expédition de janvier 1793 montée contre les noirs révoltés. D'autre part, elle englobe toute la partie de la province qui s'étend depuis Aquin à l'Est jusqu'à Tiburon à l'extrême Ouest en passant par la plaine des Cayes et la région dite des Ances (paroisse des Coteaux).

Mais surtout, ces lettres émanent de milieux très divers, planteurs, commerçants, petits blancs, militaires enfin. Parmi ceux-ci, si l'on excepte quelques très rares lettres provenant de soldats du 88^e régiment d'infanterie de ligne ci-devant Berwick ou du 4^e régiment ci-devant de Provence, on relève l'ensemble formé par 39 lettres dont 34 émanant d'une vingtaine de volontaires ayant appartenu au 1^{er} bataillon de l'Aube et cinq seulement provenant de trois volontaires du 3^e demi-bataillon de la Seine-Inférieure.

Dès 1790, les hommes de couleur de la région des Cayes, à l'annonce de la révolte d'Ogé et de Chavannes au Dondon et à la Grande-Rivière du Nord, avaient pris les armes et s'étaient

(2) Les Cayes, principal port de la partie du Sud de l'île de Saint-Domingue appelé aussi Cayes-Saint-Louis ou encore Cayes du Fond de l'île-à-Vache.

(3) HCA 32-620 part 2, contient le procès-verbal des trois interrogatoires auxquels furent soumis le capitaine Lacroix et ses deux officiers, une traduction en anglais des connaissements et de la feuille récapitulative du chargement et divers documents tels que le rôle de l'équipage établi à Bordeaux, les passeports délivrés aux passagers embarqués aux Cayes. D'après le procès-verbal, la capture du navire aurait eu lieu par 45° de latitude Nord et 17° de longitude Ouest.

(4) HCA 30-394 (167) Lettre de Le Couteux à Thibard à Bordeaux ; les Cayes, le 23 janvier 1793.

Dans un souci de simplification, on se bornera dans la suite à indiquer les numéros de série sans répéter la mention HCA (High court of admiralty).

rassemblés sur l'habitation Prou, au nombre de 500 environ, en demandant l'exécution du décret du 8 mars en faveur des affranchis. Ils mirent à leur tête plusieurs des leurs dont André Rigaud, Bleck, etc... Battus, les blancs firent appel à Mauduit, colonel du régiment du Port-au-Prince et commandant de cette ville qui débarqua au Port-Salut avec un détachement le 28 novembre 1790. Celui-ci fit mettre bas les armes aux mulâtres et leur adressa une proclamation célèbre qui fermait la porte à toute réconciliation entre ces deux classes : « Gens de couleur libres, je vous parle au nom de la nation, de la loi, du roi, vous avez été égarés par de folles prétentions, vous ne devez jamais espérer de franchir la ligne de démarcation qui vous sépare des blancs, vos pères et vos bienfaiteurs, restez dans le devoir... je vous porte d'une main la paix et de l'autre la guerre ».

La promulgation du décret du 15 mai 1791 par lequel l'assemblée nationale accordait l'égalité des droits politiques aux libres nés de père et de mère libres (entre mille et deux mille personnes environ) relança l'agitation.

L'incendie du Port-au-Prince le 21 novembre 1791 semble bien avoir déterminé les mulâtres à se soulever sans plus attendre. Dès le début de 1792, la ville des Cayes était bloquée par une armée d'hommes de couleur qui mettait les habitations au pillage.

La ville sans ressources ne dut son salut qu'à une poignée d'artilleurs et de marins retranchés au camp Bourdet, aux portes de la ville, et surtout à l'arrivée en février d'un bataillon du régiment de Provence sous le commandement du colonel Thiballier (5). Celui-ci entreprit de disperser sans délai les mulâtres qui avaient établi un camp sur l'habitation Mercy, et fut désigné pour remplacer l'ancien commandant du Sud, Mangin d'Ouence, destitué par la commune des Cayes.

(5) François Hubert de THIBALLIER de Nonville, né à Lunéville, major au régiment de Provence, Infanterie, marié à la Dominique à une Américaine, Miss Blake, de New-York ; (A Young, Voyages I, p. 339) ; suspendu de ses fonctions par Polverel, mis en état d'arrestation par le commissaire civil, embarqué sur le FÉDÉRATIF pour être conduit en France et traduit devant la Convention nationale (HCA 30-401, cote L, dépêche adressée par Polverel à la Convention nationale en date du 23 janvier 1793 . Après la capture du navire il débarqua à Liverpool le 16 avril 1793 avec sa femme, son fils et leur négresse Félicité (HCA 32-620 part 2). Le 1er juillet 1793 dans un mémoire adressé de Londres au secrétaire d'état Henry Dundas, il accusait ses adversaires de jacobinisme (le club des Cayes) et faisait profession de foi royaliste en soulignant « his firm and unshaken fidelity and attachment to his king ». Mais surtout il y fournissait des renseignements détaillés sur l'état des forces militaires du Sud, ses défenses côtières ainsi qu'un plan d'attaque

Il était à prévoir que les esclaves noirs ne resteraient pas longtemps indifférents devant le spectacle prolongé de cette véritable guerre civile. Dès le mois de janvier, des attroupements commencèrent à se former ici et là dans la plaine du Fond pour demander la libre disposition de trois jours par semaine. L'occasion paraissait d'autant plus propice que les mulâtres n'avaient pas hésité à forcer certains ateliers à marcher avec eux en les armant et en leur promettant la liberté (6).

Dans ces conditions, l'arrivée dans la colonie de la loi du 4 avril qui accordait les droits politiques à tous les hommes de couleur et nègres libres ne rétablit pas la paix entre les blancs et les hommes de couleur.

Les non-libres les plus compromis ne pouvaient en effet s'estimer satisfaits par des arrangements qui ne les concernaient pas. Tandis que Thiballier s'efforçait de ramener le calme dans les ateliers en lançant le 5 juillet une proclamation dans laquelle il exhortait les esclaves à rentrer sur les habitations et à déposer les armes, les deux principaux chefs noirs, Armand, nègre de l'habitation Berault et Martial dit Maréchal nègre de chez Pernerle, venaient aux Cayes le 27 juin sur sa demande lui présenter leurs conditions : trois jours francs par semaine et trois cents libertés (7). Vers la mi-juillet, leurs demandes ayant été rejetées, les esclaves révoltés se rassemblèrent dans les hauteurs boisées des Platons situées au Nord-Ouest de la plaine des Cayes (8).

pour s'en rendre maître, trahissant ainsi sans vergogne ses anciens compagnons d'armes (voir *Infra*).

(6) Sur tous ces événements, voir GARRAN COULON, *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue*, Paris, Imprimerie nationale, ans V-VII, 4 volumes in-8, tome II, chapitre 7.

(7) 30-401, papiers Polverel, affaire Thiballier.

cotte C, N° 12, lettre adressée par Thiballier à la municipalité des Cayes, le 5 juillet 1792, contenant la proclamation adressée aux ateliers.

cotte H, n° 3, lettre d'André Rigaud au citoyen Thiballier, 26 juin 1792. N° 4, lettre d'Augustin Rigaud à Thiballier du 27 juin 1792.

(8) *Platons*, ou défilés d'après S. ROUZIER, *Dictionnaire géographique et administratif d'Haïti ou guide général en Haïti*, p. 438-440.

On peut lire dans GARRAN COULON, Tome II, ch. 7, p 28, à propos des nègres : « Qu'ils se retirèrent dans les hauteurs des Trois Rivières, ils occupaient aussi les gorges cultivées du voisinage qui portent la dénomination de Platons ».

Cette interprétation paraît pour le moins discutable, car on peut lire sous la plume du colon Saint-Martin, cette description éloquente « La montagne des Platons est au-dessus de la plaine du Fond dans la paroisse de Torbeck. On la nomme Platon parce qu'à sept ou huit cents toises d'élévation plus ou moins, on trouve un terrain dont la pente

C'est au milieu de ces alarmes que le gouverneur Blanchelande arriva dans le Sud et débarqua à Tiburon vers la fin de juillet.

Selon Garran Coulon « Le motif avoué de ce voyage était d'aller chercher dans l'Ouest parmi les nouveaux citoyens des forces capables de réduire les esclaves révoltés de la province du Nord. Une multitude de colons blancs avait péri dès la première campagne avec une partie des troupes de ligne envoyées par la métropole. L'intempérie du climat avait été rendue encore plus funeste par la mauvaise administration des armées et des hôpitaux. Seuls, les hommes de couleur paraissaient propres à remplacer ce vide effrayant » (9). Loin de pacifier les esprits, la tournée du gouverneur allait allumer l'incendie. « Les derniers jours de juillet et les premiers jours d'août, raconte le négociant Maleval, ont été l'époque où les esclaves révoltés ont commencé leurs dévastations et leurs incendies dans la belle plaine des paroisses des Cayes et de Torbeck ; dix ou douze jours ont suffi pour réduire en cendres toutes ces belles habitations en sorte que cette belle plaine du Fond fait aujourd'hui presque le pendant de celle du Cap » (10).

Sous la pression des blancs, Blanchelande décida à contre-cœur de monter une opération contre le repaire des Platons. Mais l'attaque mal combinée se termina après trois jours de combats (5, 6 et 7 août 1792) par la déroute des blancs et le massacre de 150 d'entre eux environ, parmi lesquels de très nombreux planteurs (Walsh, Théolière) sans compter l'incendie de la plupart des habitations de la plaine livrée aux révoltés.

Un mois plus tard, le 18 septembre 1792, la deuxième commission civile composée de Sonthonax, de Polverel et d'Ailhaud, débarquait au Cap, chargée par l'Assemblée législative de faire appliquer la loi du 4 avril.

douce regarde la plaine du Fond ». 30-395 (254). Lettre de Saint-Martin à M. Duplessis à Bordeaux ! les Cayes, le 16 janvier 1793.

MOREAU DE SAINT MÉRY avait admiré le site en connaisseur : « La perspective est superbe. On domine toute la plaine des Cayes et la vue se promène depuis le morne des Orangers entre Saint-Louis et Cavaillon jusqu'à la pointe de l'Abacou... ». La première caféière, celle de M. Faure, y avait été établie en 1781 et comptait 30.000 pieds en rapport en 1787.

Description de la partie française de Saint-Domingue, Tome III, ch 47, p 1330.

(9) GARRAN COULON, *Rapport*, tome II, chapitre VII, paragraphe 29.

(10) 30-393 (171) : Lettre de Maleval à M. Goupy aîné, à Marseille ; les Cayes, le 4 janvier 1793.

La commission était accompagnée d'un corps expéditionnaire de 6.000 hommes sous le commandement du nouveau gouverneur général Desparbès et de trois officiers généraux chargés du commandement provincial : d'Hinisdal pour la partie du Nord, Lassalle pour l'Ouest, et Montesquiou-Fezensac pour le Sud. Le convoi était placé sous la protection d'une escadre commandée par l'amiral Cambise (11).

Le ministre de la marine et des colonies, Lacoste, avait estimé « Que 6 000 hommes seraient suffisants sous prétexte de l'augmentation de forces que devait donner aux hommes libres en les réunissant la loi du 4 avril » (12). Un tiers seulement des effectifs était constitué de troupes de ligne, les deux autres tiers étant formés de bataillons de volontaires nationaux.

La répartition des troupes se fit au Cap par tirage au sort, comme suit :

(Voir page suivante)

Si le hasard du tirage au sort valut aux six cents hommes du 1^{er} bataillon de l'Aube de débarquer aux Cayes, que dire de l'odyssée des trois cents hommes du 3^e demi-bataillon de la Seine-Inférieure (14). Désigné pour la Martinique, ce bataillon transporté sur le *Balthazard* et le *Robuste*, capitaine P. Gautreau, ne put y débarquer en raison du soulèvement royaliste dirigé par le gouverneur de Béhague et de l'hostilité déclarée du vaisseau le *Ferme* et de la frégate la *Calypso* ; le petit convoi dû rebrousser chemin et se diviser. Tandis que le *Balthazard* faisait demi-tour, le *Robuste* recevait l'ordre de faire route sur Saint-Domingue et arrivait au Cap au début d'octobre puis, le 17 du même mois, débarquait aux Cayes, « 291 volontaires nationaux y compris femmes et enfants et dix sept officiers, le tout faisant

(11) GARRAN COULON, tome III, chapitre II, p. 8 et 13.

(12) GARRAN-COULON, tome III, chapitre II, p. 13.

(14) Archives de la Guerre à Vincennes (série X)

X V7 Correspondance, rapports et contrôles de formation par compagnie tenant lieu de registre général.

X W8 Les copies des pièces prises aux archives de l'Aube avec un historique manuscrit du bataillon de l'Aube par le lieutenant Lallement avec pièces justificatives (1900).

Egalement deux ouvrages consacrés au bataillon de l'Aube :

Louis MORIN, *Lettres de Pierre Girardon*, Bar-sur-Aube 1818, E. MAURY, *Lettres inédites de volontaires républicains*, Troyes 1901. Ainsi que les Archives départementales de l'Aube et de la Champagne Méridionale et les Archives départementales de la Seine-Inférieure (documents classés dans la série L, époque révolutionnaire en particulier, liasses 904-920 et 995-1002).

RÉPARTITION des troupes arrivées sur le convoi commandé par M. de Cambise,
tant Volontaires Nationaux que Troupes de Ligne, faite le 20 septembre 1792.

Noms des Corporations	Noms des Commandants	Nbre des hommes et Officiers	Lieux et répartitions	Observations
	<i>Messieurs</i>			
Artillerie des Colonies	Laurent	87	Au Cap	2 Officiers attendus
Dragons d'Orléans	de Lavaud	219	Au Cap	
60 ^e Régiment d'Infanterie	d'Onous	739	Au haut du Cap	
84 ^e Régiment d'Infanterie	de Nully	749	Dans la partie de l'Est de la Province du Nord Fort Dauphin, Jacquezie, le Trou	5 Comp. 1/2 de ce Bat. embarquées sur le St Charles pas encore arrivées 352 Hs 3 Comp. de ce Bat. emb. sur la Catherine Aimée pas arrivées 236 Hs
2 ^e Bat. du Morbihan	de Chalon	529		
2 ^e Bat. du Pas de Calais	de Beaubert	542		
2 ^e Bat. du Finistère	de Kyguelin	576	Au Limbé	
2 ^e Bat. Loire Inférieure	de Laviollais	575		
2 ^e Bat. de la Charente	Paquin	692	A la Marmelade	
3 ^e Bat. de l'Aisne	de Frénel	575	Au Gros Morne par le Port de Paix	
1 ^{er} Bat. du Morbihan	de Chaguiard	541	A la Petite Anse	
1 ^{er} Bat. de l'Aube	Watier	600	Aux Cayes	
		6 369	Officiers Généraux Employés dans la Colonie.	
A déduire	Les 5 Comp. 1/2 du Bat. de la Charente	352	Messieurs	
	Les 3 Comp. du Bat. du Finistère	236	D'Hinisdal, dans la partie du Nord	
	Reste	5 781	De la Salle, dans celle de l'Ouest De Montesquiou, dans celle du Sud. (13)	

(13) 30-380 papiers L. Lacombe, adjudant général de l'expédition. On observera que sept bataillons de volontaires nationaux sur huit furent envoyés dans la province du Nord, ravagée par la grande insurrection d'esclaves depuis le 22 août 1791, c'est-à-dire depuis plus d'un an.

partie du 3^e bataillon de la Seine-Inférieure » (15), soit une quinzaine de jours après l'arrivée des volontaires de l'Aube. C'est l'unique fois où il est fait mention de la présence de femmes et d'enfants accompagnant les volontaires, cinq femmes accompagnaient aussi le bataillon de la Charente (sans doute des femmes d'officier) (16).

La formation du premier bataillon de l'Aube.

Le 1^{er} bataillon de l'Aube avait été formé à Troyes le 18 septembre 1791. Il avait été recruté essentiellement dans les districts de Troyes, Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube et Arcis-sur-Aube.

La profession ou le métier des parents fournit quelques rares indices sur l'origine sociale des volontaires. On relève notamment un procureur, un médecin, deux aubergistes, un épicier, un grainetier, un charcutier, un laboureur, un cultivateur propriétaire (Delaffertey). Il s'agit surtout, semble-t-il, d'éléments issus de la petite bourgeoisie départementale avec une proportion assez élevée de boutiquiers et de paysans aisés. Mais il est vraisemblable qu'en dehors de la poignée de volontaires qui ont écrit ou fait écrire, la majeure partie du bataillon était composée de ruraux de condition modeste (on relève ainsi des domestiques qui font donner de leurs nouvelles par voie indirecte). Il est intéressant de noter également que d'assez nombreux volontaires avaient des parents dans le bataillon, frères (Gensterbloem, Garnier) ou cousins (Vanier).

Un certain nombre de volontaires semblent originaires des départements du Nord et du Pas-de-Calais à en juger par la résidence de leurs correspondants. On trouve ainsi un Gensterbloem écrivant à sa femme à Bergues, et encore un Griviller adressant une lettre à son frère, procureur à Valenciennes.

Le départ et la traversée

Le bataillon serait parti à pied de Bouchain (17) vers la

(15) 30-394 (97) Lettre de Pierre Gautreau à Guillaume Bouteiller père et fils négociant à Nantes, les Cayes, 19 novembre 1792, avec un certificat de l'officier d'administration Carlier des Iles attestant le débarquement. Le *Robuste* appartenait à la maison nantaise G. Bouteiller père et fils.

(16) P. BOISSONADE, *Histoire des volontaires de la Charente pendant la révolution (1791-1794)*, Angoulême, 1890, in 8°.

(17) Commune du département du Nord, située sur l'Escaut, non loin de Denain.

Le 1^{er} bataillon de l'Aube, campé à Carvin, avait effectué une première campagne sur la frontière du Nord.

Archives de la guerre, section admin. dossier Laffertey.

mi-avril pour arriver à Nantes vers la fin mai où il se reposa pendant un mois après une marche de 157 lieues. (18).

Il s'embarqua sur deux bâtiments marchands, la *Sainte-Anne*, capitaine Villeneuve, appartenant à la maison nantaise Clanchy et Parent, et le *Jeune Anacharsis*. Le 26 juin, départ pour Paimbœuf, puis le 29 pour Mindin à l'entrée de l'estuaire. Le 5 juillet, les deux navires se rendaient à l'île d'Aix, au large de la Rochelle, rendez-vous de la flotte où ils restèrent mouillés à attendre le reste du convoi. Enfin « Le 22 juillet, le commandant tira son coup de canon et fit le signal d'appareiller et à deux heures toute la flotte se mit en marche » (19).

A titre de comparaison, le 2^e bataillon de la Charente reçut au début de mai l'ordre d'aller s'embarquer à La Rochelle pour se rendre à Saint-Domingue. Parti de Château-Thierry au début de mai, il arriva à La Rochelle le 26 où il fut renforcé par 180 hommes venus d'Angoulême (sur un effectif global de 800 hommes) (20).

La traversée fut particulièrement dure. Selon le volontaire Griviller « Nous eûmes pendant quelque temps d'assez bons vents mais ensuite les tempêtes, les calmes, tout nous fut contraire. On eut dit que les éléments nous jouaient. La nuit du 26 au 27 juillet fut affreuse, trois fois nous crûmes être précipités dans l'abîme » (21).

D'après Masson, sergent des grenadiers, « Nous mîmes quinze jours au lieu de trois sortant de France au Cap Finistère à cinq cents lieues de France. Nous restâmes vingt jours dans le même endroit où nous croyons que notre navire allait couler à fond » (22).

Quant à la vie à bord du *Jeune Anacharsis*, voici en quels termes Masson nous la décrit : « Couchant sur la dure, n'ayant pour toute nourriture que 15 onces de mauvais biscuit par jour avec trois verres de vin, un quart de lard et deux onces d'haricot chacun et une demi-once d'huile pour la soupe mangée à la vermine, enfin il faut que j'ai un tempérament aussi fort que je

(18) 30-393 (235). Lettre du musicien Griviller à son frère, procureur à Valenciennes, Hainaut ; les Cayes, le 18 janvier 1793.

(19) 30-395 (2). Lettre de J. Barthelemy à M. Maucorps à Chalon-sur-Saône ; les Cayes, 28 janvier 1793.

(20) P. Boissonade, *Histoire des volontaires de la Charente*, déjà citée.

(21) 30-393 (235) Lettre de Griviller déjà citée.

(22) 30-394 (18) Lettre de Masson à son père à Bar-sur-Aube ; Camp Ducis, le 6 décembre 1792.

l'ai pour ne pas avoir été malade tandis que tous les autres l'étaient » (23).

Les circonstances de la traversée autant que les mauvaises conditions régnant à bord des navires ne pouvaient manquer d'éprouver fâcheusement la santé des troupes avant même leur débarquement dans la colonie. Mais ce n'était pas là un fait exceptionnel. Moreau de Jonnés raconte dans ses souvenirs à propos des conditions dans lesquelles l'expédition du général Leclerc arriva à Saint-Domingue (décembre 1801 - février 1802). « Nous eûmes à lutter contre la plus rude traversée qu'ait faite une expédition transatlantique. Le temps fut constamment mauvais... les troupes de débarquement souffrirent beaucoup et quoique leur santé ne parût pas gravement altérée, elles furent mal disposées par cette pénible épreuve à celle plus dangereuse encore de leur acclimatement sous un ciel nouveau » (24).

L'arrivée au Cap demeure d'une datation imprécise, 19 septembre selon les uns, 27 septembre selon les autres, tandis que le colonel Watier, commandant le bataillon de l'Aube la fixe avec plus de vraisemblance au 17 septembre. Ces variations pourraient tenir au fait que si les transports sont bien arrivés le 17 devant le Cap, toutes les troupes n'ont pas été mises à terre en même temps (25).

Le bataillon resta trois jours en rade avant de recevoir son affectation définitive. A propos de cette escale, un volontaire de la Seine-Inférieure raconte que « Les habitants nous firent bon accueil et l'état major de la garde nationale invita les états-majors des troupes qui venaient d'arriver à un banquet préparé à cet effet. Nous nous y trouvâmes et la fête entre frères d'armes fut très agréable. Peu après, il fallut nous séparer et passer d'un navire dans l'autre » (26). Un certain nombre mirent donc pied à terre, comme le musicien Griviller « brûlant du désir de voir le Cap tant vanté ».

L'arrivée aux Cayes

Le 20 septembre, le bataillon de l'Aube repartait pour les

(23) L'once : 1/16 de livre soit 30 gr 59.

(24) MOREAU DE JONNÉS, *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*. Paris, 1858, 2 vol., chap. 17, p. 106.

(25) 30-392 (16) Lettre de Watier à la citoyenne Messin, négociante à Nantes, les Cayes, 23 janvier 1793.

(26) 30-395 (47) Lettre de Tafrel, volontaire de la Seine-Inférieure à M. Prévost, marchand tabletier à Rouen, les Cayes 19 janvier 1793.

Cayes où il arrivait le 3 octobre après avoir mis douze jours au lieu de quatre pour couvrir les 120 lieues qui séparent le Cap de la capitale du Sud. « Par la faute du capitaine du bord qui s'est trompé et qui fit mettre au large, cependant en approchant de terre il se reconnut et nous fit retourner sur nos pas » (27). Le voyage touchait à son terme. « Enfin, écrit Moret, nous avons descendu à terre où nous avons logé chez les bourgeois » (28). L'accueil paraît avoir été chaleureux, Masson rappelle que « Chacun nous a fêté, c'était à celui qui nous aurait » (29). La situation critique dans laquelle se trouvaient les blancs réfugiés aux Cayes ne leur laissait guère de choix. Cependant, il semble bien que les partisans les plus déclarés des volontaires se soient recrutés parmi la classe des petits blancs, nombreux au sein de la municipalité, formant le côté patriote de l'assemblée provinciale, et constitués en société des Amis de la constitution. Ce club dans une adresse du 3 décembre 1792 faite aux volontaires nationaux venus de France déclarait lui-même qu'il n'était « composé que de la classe de ceux que l'on appelle les petits blancs dans laquelle nous avons la satisfaction de confondre nos frères ci-devant de couleur. Nul grand planteur, nul officier d'administration, nul officier de l'ordre judiciaire, nul négociant, nul grand blanc enfin, n'a osé se ranger sous le drapeau que nous avons arboré de la constitution et la plupart pour ne pas dire tous n'ont pas craint de manifester leurs vœux impies pour la contre-révolution » (30).

Il est certain que la plupart des colons redoutaient la venue de troupes nationales dont l'esprit égalitaire, favorable aux gens de couleur libres, ne pouvait, à leurs yeux, qu'apporter la ruine de la colonie. Leurs pétitions furent nombreuses contre leur départ pour les Antilles.

De fait, les gardes nationales des Cayes accueillirent les volontaires de l'Aube par une adresse émouvante et fraternelle « A nos frères, les Gardes Nationales de l'Aube. Il vous a été facile d'apercevoir combien les cœurs se sont épanouis à votre aspect ; assez longtemps ils avaient été en proie à la douleur et à l'incertitude. Tous les fléaux qui peuvent atteindre l'homme en menaçant sa vie et sa fortune, sont venus nous accabler ;

(27) 30-395 (2) Lettre de J. Barthélémy, déjà citée.

(28) 30-394 (4) Lettre de Moret à ses parents à Charmont, les Cayes le 22 janvier 1793.

(29) 30-394 (18) Lettre de Masson déjà citée.

(30) *GAZETTE DES CAYES*, N° 98 du jeudi 13 décembre 1792. Adresse de la Société des Amis de la constitution aux volontaires citoyens du bataillon de l'Aube.

votre arrivée semble détourner le poids du malheur qui allait nous écraser, et soulever le voile de l'avenir pour nous laisser entrevoir une perspective plus riante et la fin de nos maux.

« Mais cet espoir flatteur, nous le sentons bien, ne peut se réaliser que par l'accord des sentiments ; nous connaissons ceux qui vous animent ; les nôtres s'y rapportent parfaitement ; la loi sera toujours le ralliement de toutes nos opinions et de toutes nos volontés. Hé ! qui pourrait refuser de s'y soumettre, lorsque les principes de ces mêmes loi prennent leurs sources dans une constitution pure, qui doit être pour l'univers entier un sujet frappant d'admiration, et pour tous les Français l'objet éternel de leur amour et de leur respect.

« Plus nous sommes pénétrés de nos malheurs, plus nous sentons le prix des services signalés que vous venez nous rendre ; nous savons aussi apprécier les grands sacrifices que vous avez faits pour voler au secours de la colonie, en quittant vos foyers et vos parents ; puissiez-vous en trouver parmi nous, c'est le vœu de nos cœurs ; croyez donc que jamais nous ne saurons mettre de bornes à notre gratitude et aux sentiments de fraternité qui nous animent pour la vie... Par les Gardes Nationales des Cayes » (31).

Le bataillon se reposa aux Cayes pendant une douzaine de jours des fatigues de la traversée, à l'exception d'une sortie près du vieux bourg de Torbeck près duquel les brigands avaient mis le feu. « Nous arrivâmes aux Cayes, écrit le colonel Watier, et deux jours après, j'ai parti avec trois cents hommes pour repousser les brigands ce que j'ai fait jusqu'aux mornes, j'ai rentré en ville suivant l'ordre qui m'avait été donné » (32).

Dès son arrivée aux Cayes, le 10 octobre 1792, le nouveau commandant militaire du Sud, le général Montesquiou-Fézensac, s'était concerté avec son prédécesseur et second, le lieutenant-colonel Thiballier, commandant le 4^e régiment (ci-devant Provence) et l'artilleur Laprade sur les moyens propres à empêcher les nègres révoltés de descendre dans la plaine voler, incendier et assassiner et à préserver les quartiers voisins encore intacts, tel celui de Cavaillon (33).

(31) CAZETTE DES CAYES, N° 80 du 11 octobre 1792.

(32) 30-401, Papiers Polverel, affaire Thiballier, cote B, N° 17, déclaration de Jacques-Marie Hubert, avoué, ainsi que 30-392, Lettre du colonel Watier, déjà citée.

(33) 30-381, Papiers Laprade, lettre au citoyen Billoux, les Cayes, 7 mai 1793, dans laquelle il ajoute : « J'ai fait dans cette campagne le métier d'artilleur, celui d'ingénieur, car il n'y en avait pas et c'était moi

C'est alors qu'il avait été décidé d'entourer les révoltés des Platons d'un cordon de troupes, comprenant des volontaires nationaux et des troupes de ligne ainsi que des mulâtres et plusieurs compagnies de nègres fidèles. Ces forces, 1500 hommes environ, devaient être disposées dans une demi-douzaine de camps situés, presque tous, au débouché des vallées descendant des Platons vers la plaine.

« Nous sommes partis le 15 octobre, écrit Laprade, cinq jours après son arrivée (celle de Montesquiou) pour aller camper à l'habitation Desrouaudières à cinq lieues des Cayes avec les troupes qui se trouvaient dans cette province ». Le camp Desrouaudières allait servir de quartier-général jusqu'au 7 novembre, date à laquelle ce dernier fut transféré sur l'habitation Gérard (34).

C'est donc le lundi 15 octobre que les volontaires de l'Aube se mirent en route pour la plaine afin de rejoindre les camps qui leur avaient été assignés. Ils le firent dans des conditions d'improvisation qui laissaient mal augurer de la suite de la campagne.

Paul Forgeot, quartier-maître du premier bataillon de l'Aube, devait déclarer plus tard au commissaire national civil Polverel que « Lors du départ du bataillon et de M. Fezenzac de la ville des Cayes pour aller camper, ce dernier laissa en arrière aux Cayes les vivres et équipages avec la huitième compagnie pour les escorter, qu'il ne donna au capitaine de cette compagnie aucune instruction sur le lieu où l'armée allait camper, disant que la municipalité lui donnerait un guide... que lorsque tous les équipages furent prêts à se mettre en marche, ledit capitaine demanda à la municipalité un guide, que la municipalité commanda un gendarme mais qu'ignorant le lieu où l'armée était allée camper, ils marchèrent pendant fort longtemps dans une fausse route et dans des lieux très dangereux, qu'enfin ils se trouvèrent sans savoir où ils étaient, très près des brigands et dans une position où il eût été facile à ceux-ci de s'emparer de tous les effets du convoi, que ce ne fut que par une espèce de

qui faisait fortifier les camps et désignait les différents emplacements et le général m'ayant chargé de donner des ordres pour tous les approvisionnements nécessaires, je faisais encore le métier d'adjudant-général ».

(34) L'habitation Desrouaudières ou habitation des héritiers Girard, sucrerie située sur la paroisse de Torbeck non loin de la rivière de l'Acul.

L'habitation Gérard appartenant au Bayonnais J.-B. Gérard était située à la plaine à Jacob, près de la ravine du Sud, dans une position centrale. La grande case, située sur une butte dominant la plaine constituait un observatoire de premier ordre d'où la vue s'étendait depuis la mer jusqu'aux montagnes. Il existe encore aujourd'hui au pied de cette butte une enceinte en maçonnerie dite camp GÉRARD.,

miracle qu'ils rencontrèrent un gendarme à qui ils s'informèrent du lieu où l'armée était campée et que celui-ci leur dit qu'il croyait que c'était au camp Desrouaudières, qu'ils prirent alors un chemin qui leur parut devoir y conduire et qu'ils y arrivèrent après avoir marché pendant quatre heures de plus qu'ils n'eussent dû le faire (35) ».

Finalement, les volontaires de l'Aube s'établirent sur trois camps, tous situés au pied des mornes dans la paroisse de Torbeck :

— Le camp Ducis, sur la sucrerie Ducis, près de l'endroit où la rivière de l'Acul débouche dans la plaine et non loin de la prise d'eau qui alimentait les habitations de ce secteur. Une centaine d'hommes environ placés sous le commandement de Charles Mony, capitaine de la septième compagnie.

— Le camp Fond Vert près de l'étang du même nom, situé sur la hatte des héritiers Girard.

— Le camp Prou, sur la petite place du mulâtre Prou au débouché de la Ravine Sèche.

Les volontaires du demi-bataillon de la Seine-Inférieure, arrivés aux Cayes le 16 octobre et débarqués le 17 n'eurent même pas le temps de se reposer des fatigues de leur long voyage maritime. On les envoya sur le champ camper dans la plaine sur l'habitation Laplace. Il faut sans doute voir dans cette hâte, le souci du commandement de les utiliser au plus vite pour compléter le dispositif mis en place dans la plaine depuis le 15 octobre. On s'explique alors la présence de Montesquiou-Fézensac sur les lieux comme le relate le volontaire Tafrel : « A notre entrée au camp nous y aperçûmes un général qui faisait la visite des camps » (36).

Malheureusement rien n'avait été prévu pour les recevoir et cette installation menée dans une improvisation complète

(35) 30-401, Papiers Polverel, affaire Thiballier, cote B, pièce N° 5. Déclaration de Paul Forgeot, quartier-maître du premier bataillon de l'Aube, camp Gérard, quartier général de la province du Sud, 5 janvier 1793.

— idem — papiers Polverel, dossier Fezensac, pièce N° 14. Déclaration du capitaine Richard, commandant la huitième compagnie du premier bataillon de l'Aube. Ce dernier s'étant plaint auprès de Montesquiou-Fezensac de n'avoir reçu aucune instruction sur le lieu du campement, celui-ci aurait répondu : « Que c'était précisément ce qu'il ne devait pas savoir, apoutant, enfin, vous voilà arrivés et bien tout est dit ».

(36) 30-393 (22) Lettre de Tafrel à M. Dumont à Rouen, rue Cauchoise ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

devait avoir des conséquences désastreuses. « Les chemins que l'on nous fit faire, rapporte le même volontaire, de la boue à moitié jambe et six rivières qu'il fallut passer à pied, étant arrivés à l'habitation Laplace, habitation où il n'y avait rien pour loger, ce fût là où nous campâmes (37).

La situation sanitaire

Déjà peu satisfaisante depuis le départ de France, celle-ci ne devait pas tarder à devenir catastrophique (38).

« C'est ici le tombeau des Français, l'on y meurt comme des mouches » écrit le volontaire normand Provot (39). Cette réflexion désolante était générale « Nous avons le mal au cœur, écrit un petit blanc, de voir enterrer les braves Français qui sont venus à notre secours non par le feu de l'ennemi mais par les maladies du pays » (40). Coinchon, un arpenteur, constate que « tous les secours qui nous ont été envoyés de France ont presque été infructueux. La maladie nous a enlevé dix fois plus de monde que la guerre, enfin des régiments arrivés depuis six mois seulement se trouvent réduits à la moitié. C'est avec vérité que Saint-Domingue passe pour être le tombeau des Français » (41).

Il était à prévoir qu'un pourcentage élevé de volontaires métropolitains sans accoutumance au climat ferait la trop fameuse « maladie du pays » (42). Comme le résumait clairement le volontaire champenois Amiot : « Si nous n'avions pas été malades, nous aurions été les seuls de Saint-Domingue » (43). Au reste, le témoignage des survivants appartenant aux bataillons

(37) 30-395 (47) Lettre de Tafrel à M. Prevost à Rouen ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

L'habitation Laplace se trouvait non loin de l'endroit où la rivière du Fond Palmiste et la rivière des Mornes rejoignent la rivière de l'Acule.

(38) Le convoi avant de partir avait laissé six cents malades à l'île d'Aix. Dr MAGNAC, « Saint-Domingue et la Révolution », le *Carnet de la sabretache*, 1901, Bibliothèque nationale 8° L° C 62.

(39) 30-394 (136) Lettre de Provot à ses parents à Rouen ; les Cayes, 1er décembre 1792.

(40) 30-393 (4) Lettre de Guichard à son père à Bordeaux ; les Cayes, le 4 janvier 1793.

(41) 30-395 (19) Lettre de Coinchon à son père, officier municipal à Montmarand (Allier) ; les Cayes, le 15 janvier 1793.

(42) S'agit-il de la malaria ou de la fièvre jaune ? Il est difficile de se prononcer. Ce qui paraît certain, d'après les descriptions c'est qu'il s'agit de fièvres récurrentes (tierces ou quarts) et qu'il n'est nulle part question de vomissements.

(43) 30-393 (140) Lettre Amiot à son père, médecin à Loches, district de Bar-sur-Seine ; les Cayes, le 21 janvier 1793.

de ligne arrivés dans la province du Sud au cours des mois précédents n'était pas de nature à rassurer les nouveaux venus. Qu'on en juge plutôt par ce commentaire du volontaire Masson : « Il y a six mois qu'il est arrivé, deux bataillons de troupes de ligne composés de douze cents hommes, à présent ils ne sont plus en tout que 350 et ces 350 hommes sont tout jaunes ; ils font trembler, ce qu'il y a de terrible, c'est qu'ils disent que si nous restons un an dans la colonie, il ne nous faudra qu'une chaloupe pour repasser notre bataillon » (44).

L'un de ces survivants appartenant au troisième bataillon du quatrième régiment ci-devant Provence, Depeyta, rappelle que « sur trois cents hommes qu'il y avait aux Cayes du bataillon, il en est mort 180 de maladie et au moins 30 par les brigands » (45).

Auguste Jouanne, fourrier au 88^e régiment ci-devant Berwick, précise de son côté : « De 500 hommes que nous étions en arrivant dans l'île, nous ne restons plus que 245 et encore la plus grande partie à l'hôpital où on nous laisse mourir faute de soins et de médicaments » (46). Par ailleurs, les témoignages que l'on peut recueillir sur la situation des bataillons débarqués dans la province du Nord confirment l'ampleur du désastre. Le deuxième bataillon de volontaires de la Charente se trouvait réduit à 75 hommes à la fin de novembre 1795 après avoir perdu 496 morts et une centaine de prisonniers (47). Le lieutenant-colonel Berger, commandant le bataillon du Pas-de-Calais, déclare de son côté qu'en août 1793, un an après son arrivée, son unité se trouvait réduite à 100 hommes sur 520 (48).

Enfin, un examen attentif du registre des malades entrés à l'hôpital des Cayes entre le mois d'octobre 1792 et la fin de

(44) 30-394 (18) Lettre de Masson à ses parents à Bar-sur-Aube, déjà citée.

Les deux bataillons en question sont ceux du 88^e régiment ci-devant Berwick et du 73^e régiment ci-devant Royal Comtois auxquels il faut joindre les 500 hommes du 4^e régiment (Provence).

(45) 30-395 (132) Lettre de Depeyta à son père, avocat au parlement de Toulouse, haut de Castelsarrazin en Languedoc. Du Camp Prou, 22 janvier 1793. Le bataillon du régiment de Provence était arrivé dans le Sud en février 1792.

(46) 30-394 (148) Lettre de Jouanne à son père, contrôleur des fermes du roi et douanes nationales à Mortagne, proche Saint-Amand, en Flandre, département du Nord, au camp Bourdet, le 1^{er} janvier 1793.

(47) M. REIBLE, « Les Charentais à Saint-Domingue », *les Cahiers de l'Ouest*, juillet et octobre 1954.

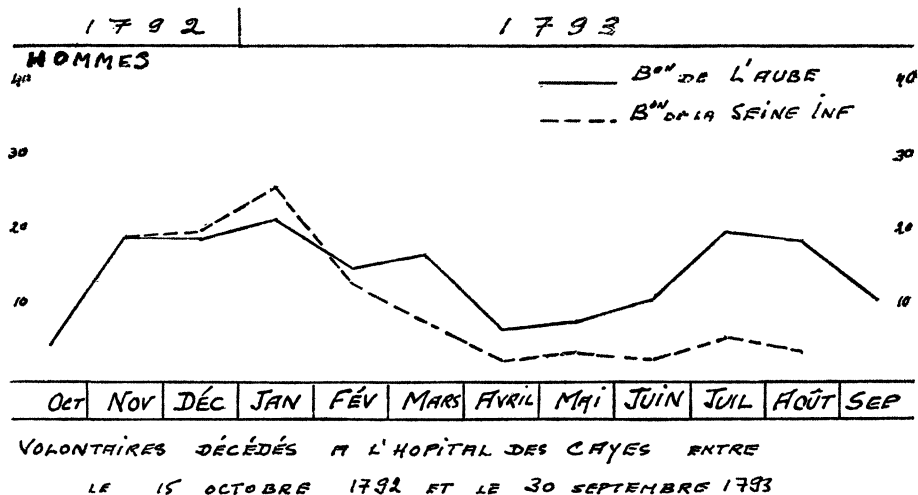
(48) 30-385 Lettre de Berger à Berger et compagnie, à Saint-Omer ; New York, le 15 octobre 1793.

septembre 1793 permet de faire les constatations suivantes (49) :

— Durant le premier trimestre de 1793 le nombre des volontaires soignés à l'hôpital représente en moyenne entre 40 et 50 % des effectifs initiaux débarqués dans l'île.

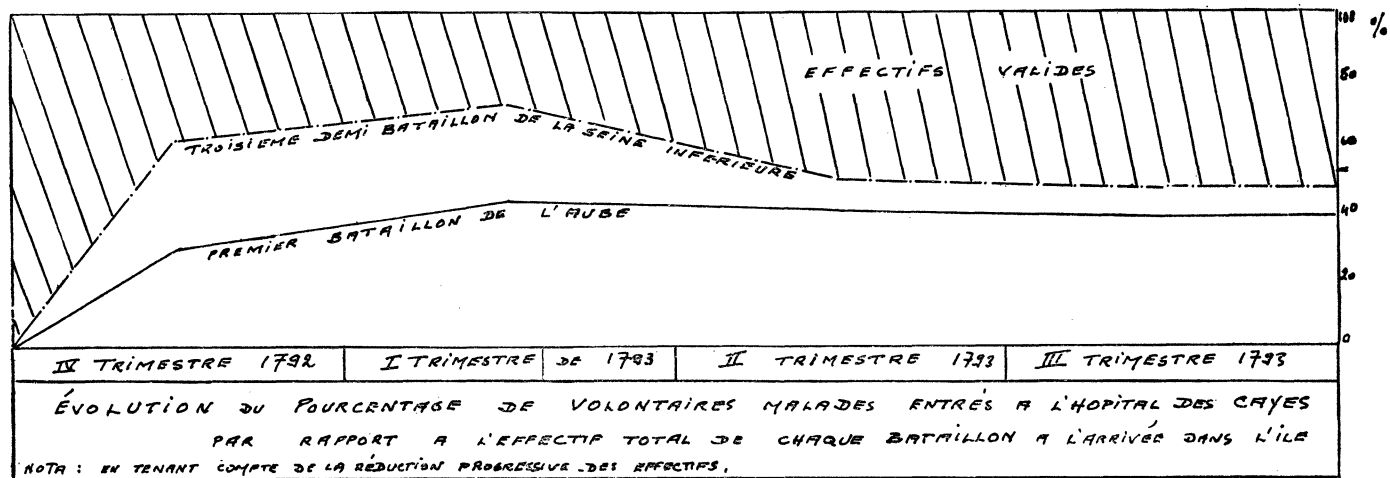
Le bataillon Normand apparaît plus touché (50 à 70 %) que le bataillon Champenois (30 à 40 %) vois tableau ci-joint.

— Le nombre des volontaires décédés à l'hôpital s'est élevé en un an à 250 soit 28 % environ des effectifs débarqués aux Cayes en octobre 1792 (900 hommes). Là encore, on observe un écart important. Le bataillon de la Seine-Inférieure perd le tiers de ses effectifs contre un quart seulement pour le bataillon de l'Aube. Cette constatation est à rapprocher du fait que nous avons trouvé beaucoup plus de lettres écrites par des Champenois (trente-neuf) que de lettres écrites par des Normands (cinq.).



Observations : la courbe des mortalités passe par deux maxima, à la mi-janvier 1793 et durant les mois d'été (mi-juillet), réputés dangereux. Par ailleurs, le bataillon normand avec des effectifs inférieurs de moitié, connaît jusqu'en février des pertes égales voire supérieures à celles du bataillon champenois. Par la suite, l'évolution devient parallèle et proportionnelle aux effectifs de chaque bataillon.

(49) Archives Nationales D XXV, 26, dossier 270. Nous remercions ici Madame Thésée qui nous a obligeamment signalé l'existence de ce précieux document.



RELEVÉ DES PERSONNES ENTRÉES A L'HOPITAL DES CAYES
 Depuis le 1er Octobre 1792 jusqu'au 30 Septembre 1793.

ARCHIVES NATIONALES D ^{XXV} 2 ^e Dossier 270		IV Trimestre 1792 Oct-Nov-Déc	% (1)	I Trimestre 1793 Janv-Fév-Mars	%	II Trimestre 1793 Avril-Mai-Juin	%	III Trimestre 1793 Juil-Août-Sept	%
1 ^{er} Bataillon de l'Aube 600 hommes	Officiers	2		13		16		13	
	Volontaires	169		247		226		219	
	Total	171	28,5	260	43,3	242	40,2	232	38,6
3 ^e 1/2 Bat. Seine Infér. (300 hommes)	Officiers	2		5		11		14	
	Volontaires	180		205		136		123	
	Total	182	62,5	210	72,1	147	50,5	137	47
900 hommes	Total Général	353	39,2	470	52,2	389	43,2	369	41

(1) Le pourcentage des volontaires entrés à l'hôpital des Cayes a été calculé par rapport à l'effectif initial de chaque bataillon au moment du débarquement dans le Sud de l'île, soit 900 hommes environ. Mais on doit observer que ce relevé n'enregistre pas la totalité des pertes essuyées par ces bataillons (volontaires morts dans les camps de maladie ou tués au combat). Par conséquent, les effectifs n'ont cessé de fondre au cours des mois et le pourcentage des malades par rapport aux effectifs survivants s'en est accru d'autant.

— Les deux bataillons ont perdu beaucoup plus d'hommes durant les trois premiers mois qui ont suivi leur arrivée avec un premier maximum en janvier 1793. On observe ensuite une sensible diminution des décès jusqu'en avril puis une nouvelle pointe de mortalités en juillet-août (graphique).

— Enfin, il faut rappeler que ce bilan n'est pas exhaustif. Il ne prend pas en compte les très nombreux malades soignés sur les habitations du bas de la plaine ou chez les habitants de la ville des Cayes. Il convient d'y ajouter également les volontaires qui sont morts dans les camps, de maladie ou des suites de leurs blessures. Les chiffres utilisés ici doivent donc être considérés comme un minimum absolu sensiblement inférieur à la réalité. Cette hypothèse se trouve confirmée par les témoignages des officiers du bataillon de l'Aube.

C'est ainsi que le lieutenant-colonel Watier, commandant le bataillon de l'Aube, reconnaissait le 23 janvier 1793 avoir « perdu 115 hommes par maladie à l'époque où je suis » (51). Soit près de 20 % des effectifs en un peu plus de trois mois. Cette estimation se trouve confirmée par le capitaine Delaffertey : « Le climat a été jusqu'à présent l'ennemi le plus cruel que nous avons eu à combattre. Nous comptons 120 hommes de moins dans notre bataillon et en partie les hommes les plus forts et les plus robustes » (52).

Le bataillon de la Seine-Inférieure avait été encore plus éprouvé. Selon le volontaire Tafrel : « Sur 260 que nous sommes arrivés, il en est mort 100 dont 6 officiers » (53), tandis que pour Augustin Clerc « de 300 que nous sommes venus, nous sommes encore 69, il n'y a plus que 2 officiers, le climat nous détruit plus de monde qu'une guerre des plus sanglantes » (54).

Richard Bouard confirme de son côté : « Des volontaires venus ici, il y en a un tiers de morts, un tiers de malades et l'autre convalescent, ils meurent comme des mouches » (55).

(51) 30-392 (216) Lettre du lieutenant-colonel Watier, déjà citée.

(52) 30-394 (17) Lettre du capitaine Delaffertey au citoyen Delaffertey, au Mosny près Piney, par Troyes ; les Cayes, le 18 janvier 1793.

A ce sujet, le registre de l'hôpital des Cayes indique soixante décès survenus jusqu'à cette date pour les volontaires de ce bataillon.

(53) 30-393 (22) Lettre de Tafrel à Dumont à Rouen, rue Cauchoise ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

(54) 30-395 (7) Lettre d'Augustin à M. Clere à Belfort, Haut-Rhin ; au camp Laplace, le 20 décembre 1792.

(55) 30-394 (93) Lettre de R. Bouard à M. Derville, à Bordeaux ; aux Cayes, le 31 décembre 1792.

A la mi-janvier, le colon Navaria résumait ainsi la situation : « du nombre des troupes arrivées au Cap, nous avons eu ici environ 900 hommes, il y en a déjà près de 300 de morts et beaucoup de malades » (56)

Cette estimation est à rapprocher de l'état des forces de la province du Sud » adressée le 1er juillet 1793 par Thiballier, colonel commandant le 4^e régiment d'infanterie dit de Provence à Sir Henry Dundas, secrétaire d'état aux colonies à Londres.

CORPS	Etat des Forces à leur ARRIVEE en 1792	Etat des Forces le 26 janvier 1793
Un bataillon du 4 ^e	11 février 500	13 janvier 137
Deux compagnies du 73 ^e	mai 166	21
Un bataillon du 88 ^e	juin 500	208
Volontaires de l'Aube	octobre 560	235
Volontaires Seine Inférieure	308	61
Artillerie des colonies (8 ^e)	36	12
	2 070	674
Déficit	Tués, morts 1 396
		2 070

On confrontera avec intérêt les chiffres fournis par Thiballier et ceux donnés par le lieutenant-colonel Harty dans sa relation de l'expédition des Platons (57).

A travers l'ensemble des témoignages, on entrevoit les origines de cette hécatombe :

2 - *Le climat* : en premier lieu « a été jusqu'à présent l'ennemi le plus cruel que nous avons eu à combattre » (58).

Des pluies diluviennes, les fameuses « avalasses », tombè-

(56) 30-394 (41) Lettre de B. Navaria à J.-F. Macé, capitaine de navire, à Nantes ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(57) CO 137-91 Mémoire de F. de Thiballier retrouvé par l'historien anglais David Geggus dans la correspondance adressée par Henry Dundas au général Williamson, lieutenant-gouverneur et commandant en chef à la Jamaïque, le 6 juillet 1793. On notera en passant la rapidité avec laquelle les renseignements fournis furent transmis aux autorités militaires de la Jamaïque, célérité qui s'explique par leur importance exceptionnelle. (voir supra note Thiballier).

(58) 30-394 (17) Lettre du capitaine Delaffertey, déjà citée.

rent sur la plaine durant la seconde quinzaine d'octobre. Tafrel, de la Seine-Inférieure, raconte comment au camp Laplace, « la pluie tomba à confusion pendant quinze jours, n'ayant point de tente nous recevions sur le corps, le bataillon jour et nuit sur pied, couché dans l'eau, ce qui nous fait tous tomber malades » et de préciser dans une autre lettre de la même date « les pluies nous ont pris quinze jours ce qui occasionnait un débordement dans notre camp » d'autant plus compréhensible que celui-ci se trouvait placé entre plusieurs cours d'eau (voir carte) (59). De son côté, le colon Saint-Martin écrit le 7 décembre : « Les pluies que nous avons eues avec un peu trop d'abondance depuis deux mois ont occasionné beaucoup de maladies et de pertes d'hommes » (60). De telles pluies sont normales en cette saison. A Saint-Domingue, octobre est un mois pluvieux toujours sous la menace des cyclones.

On ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là plus qu'une coïncidence et ces pluies n'ont pu que favoriser le pullulement des anophèles, vecteurs habituels de la malaria. On notera aussi en passant l'incurie ou le dénuement des services d'intendance chargés de l'hébergement de la troupe.

2 - *La nourriture* : on sait combien était médiocre la ration du soldat à bord de certains transports de troupes durant la longue traversée transatlantique. En dépit de certains récits qui se veulent rassurants comme celui d'Amiot « On nous donne bon pain, bon vin et bonne viande » (61), ou celui plus précis encore du volontaire Marine, qui écrit à son oncle « On nous fournit la nourriture : pain, vin, viande, légumes, graisse vinaigre, huile d'olive » (62), la situation du ravitaillement était loin d'être satisfaisante.

Le pillage répété des habitations de la plaine avait entraîné la quasi disparition du gros et du petit bétail et la raréfaction de la viande fraîche, aussi devait-on de plus en plus recourir à la viande salée.

(59) 30-395 (47) Lettre de Tafrel à M. Prevost, à Rouen, les Cayes, le 19 janvier 1793.

(60) 30-394 (67) Lettre de Saint-Martin à M. le Comte de Custine en son château de Mandre près de Nancy en Lorraine, les Cayes, le 7 décembre 1792.

(61) 30-393 (100) Lettre du volontaire Amiot à son père, médecin à Loches, district de Bar-sur-Seine ; les Cayes, le 21 janvier 1793.

(62) 30-395 (14) Lettre de Marine à M. Cazin, à Bar-sur-Aube ; les Cayes, le 14 janvier 1793.

Un planteur de café d'origine canadienne, réfugié aux Cayes écrivait : « Nos individus s'affaiblissent, notre sang ne circule plus, d'où s'ensuit des maladies qui nous accablent. Les mauvais aliments, plus de viande que pour les malades que l'on fait venir de l'étranger à grands frais, que de mauvais légumes que l'on attrape par hasard ; le vin d'une cherté à n'en pouvoir avoir, sans la farine, les liqueurs fortes qui tuent bien plus de monde et les salaisons que la Nouvelle Angleterre veut bien nous fournir à long crédit, nous n'existerions plus » (63).

Un autre réfugié du Port-Salut, observait que « Les troupes qu'on nous envoie de France ne peuvent point résister au climat surtout dans ce moment où nous ne pouvons leur donner que de la viande salée » (64). Un capitaine de navire attribuait la mortalité élevée des volontaires au fait qu'« Ils ne savaient pas se contenir pour le manger comme pour le boire » (65).

De fait, on est assez surpris de constater combien le vin était d'une consommation courante dans la colonie du moins chez les blancs et l'un d'eux d'écrire « Nous avons été forcés de boire de l'eau pendant quatre à cinq mois, ce qui n'a pas peu contribué à ma maladie, n'ayant pas de vin, je buvais des liqueurs fortes comme rhum, ce qui m'a horriblement inflammé le sang, aussi j'ai le corps tout couvert de pustules » (66). Enfin, parlant de ses volontaires, le commandant du bataillon du Pas-de-Calais affirme que « Beaucoup n'auront pu soutenir les mauvais aliments auxquels ils étaient réduits qui étaient à peu près une livre de pain et du mauvais poisson » (67).

3 - *Les menées contre-révolutionnaires*. Certains observateurs demeuraient sceptiques et considéraient cette mortalité comme le résultat d'une manœuvre destinée à faire périr les troupes patriotiques venues de France. L'un d'entre eux remarquait « Heureusement pour nous, il nous est arrivé de braves patriotes de France et ce qui nous alarme le plus, c'est qu'une grande partie ont succombé, n'ayant pu supporter non le climat comme quelques-uns ont voulu dire, mais plutôt et c'est l'avis

(63) 30-395 (271) Lettre à Mme Estèbe à Bordeaux ; au Fond, le 18 novembre 1792.

(64) 30-395 (147) Lettre à M^e Guenin à Agen ; les Cayes, le 25 décembre 1792.

(65) 30-394 (109) Lettre de Meau, capitaine de navire, à son épouse à Agde, département de l'Hérault ; les Cayes, le 29 décembre 1792.

(66) 30-394 (129) Lettre de Biston à ses parents aux Chartrons à Bordeaux ; les Cayes, le 13 janvier 1793.

(67) 30-385 Lettre de Berger à Berger et Cie, négociants à Saint-Omer, déjà citée.

de tous les connaisseurs et bons politiques, la fatigue outrée et mauvais aliment, politique de contre-révolutionnaires pour leur faire plutôt finir leurs jours pour que la colonie fut moins défendue » (68).

Des rumeurs alarmantes circulaient au sujet des épidémies sévissant parmi les volontaires venus de France : « La mortalité a été affreuse dans l'armée du Cap ; on prétend malgré toutes les précautions qu'on a pu prendre qu'on a encore fait sourdement agir le poison, le deuxième bataillon du Morbihan est détruit presque en entier », rapportait le capitaine Delafertey. C'est également la thèse défendue par Paul Edmé Debret, chirurgien major du Bataillon de l'Aube (69).

4 - *Les fatigues excessives* que la vie des camps entraînait pour ces jeunes soldats mal acclimatés et mal nourris. Le volontaire Baudot déclare : « Nous n'avons pas tous nos aises, étant couchés sur la terre couverts d'une toile qui, à peine nous garantit de la pluie, nourris de viande salée et sans cesse sur nos gardes » (70) et Merlin autre volontaire de l'Aube précisait : « Nous couchons une nuit au camp sur la terre et l'autre nous la passons au bivac et nous avons dix heures et quelquefois douze à faire dans les 24 heures » (71).

Ce qui ne manquait pas d'impressionner beaucoup d'observateurs, c'était le caractère foudroyant de l'épidémie : « Beaucoup de volontaires tombent malades, ils le sont quatre jours au bout desquels ils meurent » (72). Pour tenter de prévenir le désastre et pallier à l'insalubrité de l'hôpital des Cayes, on dispersa les malades en les logeant chez les bourgeois ou mieux encore sur les habitations du voisinage.

Certains comme Moris de Thiveru, colon réfugié aux Cayes reconnaissait que « Le mauvais air et les mauvais aliments ne contribuent pas peu à notre destruction. Nous avons déjà

(68) 30-393 (243) Lettre de Durmand à M. Ducouder à Périgueux ; Cavillon, le 26 décembre 1792.

(69) 30-394 (17) Lettre du capitaine Delafertey du bataillon de l'Aube et archives nationales AF 3-209. Mémoire tendant à prouver que la destruction des troupes dans Saint-Domingue, province du sud, est moins l'effet du climat que des manœuvres criminelles des commissaires civils et des administrateurs par un officier de santé.

(70) 30-392 (43) Lettre de Baudot à Mlle Henrion à Troyes ; les Cayes, le 8 décembre 1792.

(71) 30-392 (41) Lettre de Merlin à M. Lachenave à Troyes ; les Cayes, le 6 décembre 1792.

(72) 30-394 (16) Lettre de Berlingue à ses parents à Brienne, Aube ; Camp Ducis, le 24 décembre 1792.

(73) 30-394 (18) Lettre de Masson à ses parents à Bar-sur-Aube ; Camp Ducis, le 6 décembre 1792.

beaucoup perdu des volontaires de l'Aube et de la Seine-Inférieure quoiqu'ils soient campés dans la plaine du Fond où l'air et les eaux sont meilleures » (74). Le gérant de l'habitation Lemmens près des Cayes déclare que « L'on est obligé de prendre chez soi les volontaires malades pour en prendre soin. C'est une œuvre de charité très bien placée car de tous ceux qui entrent à l'hôpital, il n'en sort pas le vingtième » (75).

5 - *L'insalubrité des hôpitaux était notoire.* Sur celui des Cayes, on peut lire dans le compte rendu des séances du club que le 13 novembre « Il fut fait lecture d'une adresse tendant à rendre les eaux qui servent à l'hôpital plus salubres. Après discussion et divers moyens proposés, la société arrêta qu'il serait choisi dans son sein des commissaires pour se transporter à la municipalité et l'inviter à prendre les mesures les plus promptes et les plus sûres pour qu'à l'avenir les eaux dont les malades font usage soient plus saines » (76). L'absence d'hygiène facilitait la contagion dont on ignorait la cause mais dont on connaissait les effets. Un soldat de ligne du régiment de Normandie en garnison au Port-au-Prince remarquait vers la même époque « Il nous est mort ici une très grande quantité de grenadiers des trois corps qui avaient été en détachement à l'Arcahaye. D'où cela vient-il, nous l'ignorons ? Les citoyens se disputaient à qui les prendrait chez eux pour en avoir soin. On a retiré tous ceux qui étaient à l'hôpital, alors la mort n'a plus été si fréquente. Il n'y en a eu que deux qui étaient chez le bourgeois qui aient subi le sort funeste » (77).

Au Cap, les malades se comptaient par milliers, le 21 décembre 1792, le commissaire Sonthonax écrivait : « La maladie et la mort font ravage dans nos rangs. Sur les six mille hommes envoyés de France, il n'y en a que la moitié en état de porter les armes » (78) et cela, raconte Guenin, habitant des Cayes, « Quoiqu'on ait pris la précaution de les loger et les soigner chez les particuliers au lieu de les envoyer à l'hôpital, on en a agi de même icy et nous en avons cinq pour notre

(74) 30-392 (137) Lettre de Thiveru à M. Cazenave de la Caussade à Bordeaux ; les Cayes, le 18 décembre 1792.

(75) 30-392 (28) Lettre de Louieslou à M. Pélerin à Boiscommun-en-Gâtinais, habitation Lemmens, le 1er janvier 1793.

(76) Cité dans la *Gazette des Cayes*, N° 31 du 20 novembre 1792.

(77) 30-390 Lettre de Messagloi au citoyen Lubignac, officier au deuxième bataillon du régiment d'infanterie ci-devant Normandie en garnison à Belle-Ile, au Port-au-Prince, le 11 janvier 1793.

(78) Dr *Magnac*, « Saint-Domingue et la Révolution », voir supra.

part depuis un mois qui ne laissent pas que de nous gêner beaucoup par la dépense qu'il faut faire dans un moment aussi misérable, mais nous serons bien récompensés si nous pouvons les r chapper car ce sont de charmants jeunes gens » (79).

Le citoyen Billard explique de son c t  que « Ce qui a davantage  cras  les citoyens de la ville, c'est qu'au lieu d'avoir fait des h pitaux hors de la ville et les avoir install s sur des habitations voisines et au bon air, on y a mis les malades chez tous les citoyens, de sorte que depuis trois mois, j'en ai constamment log , nourri et trait  deux   la fois, pendant quelque temps trois et,   coup s r, c'est une grande charge quand souvent on n'a pas le sou pour envoyer   la provision et quand surtout ils ne sont pas raisonnables dans leurs maladies. J'en ai perdu un par sa propre faute, j'en ai sauv  un autre qui est all  au camp et les deux que j'ai eus de suite commencent   mieux faire. Je leur ai port  avec empressement tous mes soins et les aide tout ce que je puis. Ils m ritent notre reconnaissance, ce sont les bataillons de l'Aube et de la Seine-Inf rieure » (80).

Cependant,   la mi-janvier, certains notaient les premiers signes d'une acclimatation « Les maladies  crit un volontaire Champenois ne sont pas si malignes que dans le commencement et il est probable que nous ne perdrons plus autant de monde » (81). A propos d'acclimatation, un g rant d'habitation ayant longtemps v cu dans la colonie  crivait que c'est « Un pays dont le climat moissonne le tiers des Europ ens   leur arriv e et engourdit le reste pendant un an, apr s quel temps ils deviennent propres   agir » (82).

Les op rations militaires qui se d roul rent dans le Sud depuis le d barquement des volontaires de l'Aube et de la Seine-Inf rieure jusqu'  la prise des Platons, le 13 janvier 1793, peuvent se diviser en deux phases distinctes. Une phase d fensive caract ris e par le harc lement des camps situ s dans la plaine par les n gres r volt s et une br ve phase offensive marqu e par l'attaque des Platons proprement dite. Dans l'intervalle se situe une grave crise de commandement aboutissant   la fin de

(79) 30-395 (147) Lettre de Guenin   sa femme   Agen ; les Cayes, 25 d cembre 1792.

(80) 30-394 (14) Lettre de Billard   Mme Billard   Pornic par Paimb euf ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(81) 30-395 (14) Lettre de Marine   son oncle Cazin   Bar-sur-Aube ; les Cayes, le 14 janvier 1793.

(82) 30-392 (39) Lettre de Choussy   M. Choussy, notaire royal,   Cusset, Allier, par Moulins.

novembre au départ précipité du général Montesquiou-Fézensac.

Cette guerre coloniale si différente des guerres européennes ne devait pas manquer d'étonner les volontaires nationaux mal préparés à une guerre d'embuscades en pays tropical contre un adversaire habitué à la dure et insaisissable. « Cela est plutôt un brigandage que non pas une guerre, explique le Champenois Bricaud, car nous tuons sans voir notre ennemi, il se met dans les halliers jusqu'à venir à portée de pistolets sans qu'on les voyent » (83). « Guerre bien plus cruelle que celle de France, explique Gensterbloem, volontaire de l'Aube, par la raison que l'on ne fait point de prisonniers de guerre, autant de pris, autant de coupés en morceaux, une autre raison parce que nous ne sommes pas habitués à grimper les mornes comme les nègres et que la chaleur nous gêne beaucoup » (84).

J. Rocton ajoute cette précision savoureuse : « En cas que nous soyions pris, il n'y a point de grâce à espérer, ces messieurs nous coupent par morceaux pour nous apprendre à vivre ce qu'il y a de particulier c'est que personne ne désire faire un pareil apprentissage » (85).

De son côté le Champenois Masson, posté au camp Ducis, apporte ces macabres précisions « Tous ceux que nous attrapons nous leur coupons la tête sans rémission et les têtes nous les mettons dans un trou où nous en avons déjà près de deux cents » (86).

Le volontaire Gensterbloem d'origine flamande a décrit avec beaucoup de détails ce type de guerre si particulier. « Ils livrent leurs combats, dit-il parlant des nègres brigands, ordinairement les fêtes et dimanches, ils n'ont absolument foi qu'à ces jours-là. Le 1er dimanche (21 octobre), que nous avons été campés ils ont ataqué un nos camp compozé de 50 volontaires de notre bataillon et 52 mulâtres. Ils avez déjà entouré le camp et baré le chemin avec trois ou quatre cents nègres pour qu'on ne peut pas donné de secours à nos frères, mais nous avons formé pluzieurs détachements pour entouré ces brigands, chose qui nous a très bien réussi, nous en avons temps tué que blessé

(83) 30-393 (78) Lettre de Bricaud à M. Bernard, entrepreneur, à Nantes ; les Cayes, le 12 décembre 1792.

(84) 30-393 (40) Lettre de Gensterbloem à sa femme à Bergues ; les Cayes, le 1er décembre 1792.

(85) 30-392 (83) Lettre de Rocton à Mlle Journes, à Laval, les Cayes, le 1er décembre 1792.

(86) 30-394 18) Lettre de Masson à ses parents à Bar-sur-Aube ; Camp Ducis, le 6 décembre 1792.

une centaine. Nous les trouvions étendu comme des chiens dans les canes à sucre. Nous leur coupions la tête, les oreilles pour les raportés à notre camp, c'était une vraie jouissance pour nous. Observez que quand ils viennent ataqués, ils sont le plus souvent au nombre de deux ou trois mille et nous le plus fort de nos camps, il n'y a que trois cents hommes mais bien retranchés, voilà notre avantage. Ils ont déjà ataqué tous nos camps par plusieurs reprises mais ils ne peuvent parvenir à leur but. Ils voudraient prendre un camp pour avoir la munition de guerre ainsi que les armes et tué bien atadu ceux qui composeront le camp. Mais ils sont très melle reçus partout où il s'adresse car on leur en tue beaucoup et blesse davantage. Ils ne nous en ont tué que six et blessé environ une vingtaine. Ils ont cependant entré dans un de nos camps le 1er dimanche de ce mois (2 décembre), où ils ont bien manqué d'en venir les mettre. Heureusement qu'on c'est bien vite emparé d'une pièce de canon qu'il y avait dans le camp, on l'a braqué sur eux, d'après cela vous pouvez vous imaginer qu'il nous a resté quelque tête. On en a même trouvé étent tué qu'il avait encore du biscuit dans les mains ainsi que dans la bouche. Ils étaient déjà une grande quantité dans la cambuze où on a été obligé de faire feu dessus pour les fer sortir. Il y avait malheureusement un volontaire qui était couché dans la cambuze qui avait la fièvre. Il a été brûlé parce que le feu a pris à la cambuze et tout ce qu'il y avait dedans a été brûlé. Nous avons attrapé plusieurs nègres qu'il nous rapporte qui « Ganiez grand gou ou Platon » et qu'il n'en reste plus de poudre pour former leur attaque. Ils font présentement des flèches qu'ils empoisonnent croyant de résister contre les armes à feu. « Ce mau de grand gou » signifie qu'ils ont grand faim à l'endroit où ils sont qu'il se nomme Platons où il forme quatre camps. Ils ont aussi une manie de crier quand il se batte pour faire peur à ceux avec qui y se bate. Ils crient « Coupé tête à li, coupé bras à li, coupé jambes à li, amaré li », qui signifie de coupé la tête, les bras, les jambes et d'attaché. Ils ont aussi des calabasses qui remplissent de petit caliou pour faire du bruit et des rozos qu'il souffle dedans pour augmenter leur sinfonnie mais nous sommes bien au fait de leurs bêtises sa fait que nous n'en avons aucune peur » (87).

(87) 30-393 (189) Lettre de H. Gensterbloem à Bodereau à Lille ; les Cayes, le 20 décembre 1792. On a jugé intéressant de conserver l'orthographe approximative de cette narration afin de lui conserver sa saveur originale.

Le départ du général Montesquiou-Fézenzac (88)

Moins de deux mois après son arrivée dans le Sud, le général Fézenzac abandonnait son commandement pour s'embarquer sur la *Sainte Anne* dans la nuit du 29 au 30 novembre 1792. Un certain nombre de raisons permettent d'éclairer les circonstances de ce départ précipité.

Officiellement, le général rentrait en France pour y rétablir sa santé. En réalité, il ne s'agissait-là que d'un prétexte qui ne trompait personne. Le général Fézenzac avait très mal pris la nomination de Rochambeau (89) au poste de gouverneur général après la destitution de d'Esparbès par les commissaires civils et son embarquement pour France, considérant qu'on lui faisait un passe droit (90).

En fait, le général s'était heurté dans l'exécution de ses plans à de nombreuses difficultés. Ayant acquis la conviction qu'il ne pouvait rien faire sans le secours d'auxiliaires acclimatés au pays, il comptait utiliser les hommes de couleurs et nègres libres comme éclaireurs pour fouiller les bois et forcer les embuscades.

Or, non seulement les hommes de couleur s'étaient montrés réticents mais, de plus, *la Gazette des Cayes* avait publié les plans d'opérations qu'il avait présentés à la municipalité avec laquelle il était du reste en désaccord (91).

Par ailleurs, ses rapports avec les chefs de corps servant

(88) Philippe-Antoine, comte de Montesquiou Fézenzac, né à Marsan, près d'Auch, en 1753, entré au régiment des Vaisseaux-infanterie, capitaine aux Lorraine-dragons, en 1780. Colonel du régiment du Lyonnais, en 1792, maréchal de camp envoyé à Saint-Domingue. Arrêté par le commissaire civil Sonthonax, il reste consigné un an sur l'*Inconstant*. Renvoyé en France et emprisonné, il passa aux Etats-Unis après le 9 Thermidor. Il revint de nouveau en France au temps du Consulat. Retiré, il reprit du service en 1814 à la Restauration, où il fut nommé commandant du Gers, meurt en 1833.

(89) Donatien-Marie-Joseph de Vimeur, vicomte de Rochambeau, fils du maréchal de Rochambeau qui prit part à la guerre d'indépendance américaine. Nommé lieutenant-général des armées le 9 juillet 1792, envoyé à la Martinique d'où il passa à Saint-Domingue où il remplit les fonctions de gouverneur général d'octobre 1792 à janvier 1793.

Il revint à Saint-Domingue en 1802 où il succéda au général Leclerc en qualité de capitaine-général, capturé par les Anglais en 1803, il resta prisonnier jusqu'en 1811 et fut tué à la bataille de Leipzig en 1813.

(90) Jean-Jacques-Pierre de Lusson d'Esparbès, âgé de 72 ans nommé gouverneur-général en remplacement de Blanchelande.

(91) GAZETTE DES CAYES., N° 90, Jeudi 15 novembre 1792. Voir aussi 30-393 (207) Lettre du notaire Mathelat de Moncour à M. Meunier à Bordeaux ; les Cayes, le 22 décembre 1792.

sous ses ordres semblent avoir été médiocres, à l'exception de Thiballier, colonel du régiment de Provence qui avait perdu la confiance de ses hommes depuis la défaite des Platons l'année précédente. Ainsi Fézenzac aurait affirmé à plusieurs reprises « Qu'il ne pouvait commander dans un pays régi par un gouvernement populaire qui n'y convenait nullement et qu'on y viendrait à bout de rien sans le gouvernement militaire » (92).

Les officiers du bataillon de l'Aube semblent avoir très mal pris la chose et mis le général en garde contre les conséquences de ses propos. Pour sa part, le capitaine Delaffertey estimait que « C'est à la fermeté du bataillon de l'Aube que la partie du Sud a l'obligation d'en être débarrassé, il a été forcé de se rembarquer pour France où il mérité bien d'être guillotiné » (93).

Enfin, Montesquiou-Fézenzac avait accueilli avec appréhension l'annonce de l'arrivée prochaine dans le Sud du commissaire civil Étienne Polverel. Si l'on en croit Laprade qui fut le proche collaborateur du général, les deux hommes étaient de vieilles connaissances, Polverel « Ayant été l'avocat adverse du général Fézenzac dans son fameux procès contre les Montesquiou la Boulbenne, s'était permis en plaidant des plaisanteries un peu fortes contre le général qui l'en avait fait payer en le gratifiant ou faisant gratifier d'une bonne volée de coups de bâton, ce que ledit citoyen n'avait point du tout oublié » (94).

C'est à Olivier Harty, lieutenant-colonel du 88^e régiment de ligne (ci-devant Berwick) que Montesquiou-Fézenzac avait en principe laissé ses instructions et confié le commandement militaire du Sud (95). Irlandais de naissance « parlant peu le français, point courtisan et point aimé des planteurs » (96),

(92) 30-401 Papiers Polverel, dossier Fézenzac, déclaration faite devant le commissaire civil E. Polverel, le 24 décembre 1792, aux Cayes, par Paul-Edmé Debret, chirurgien major du bataillon de l'Aube.

(93) 30-394 (17) Lettre du capitaine Delaffertey (Aube) déjà citée.

(94) 30-381 Papiers Laprade, lettre au citoyen Billoux, déjà citée.

(95) 30-401 Papiers Polverel, dossier Fézenzac, copie de la lettre adressée par ce dernier à la municipalité des Cayes le 28 novembre 1792. Le commissaire civil, arrivé aux Cayes le 22 décembre, attendit le résultat des opérations aux Platons pour remettre à Harty le 17 janvier une commission de commandant en chef provisoire de la province du Sud réservant la décision définitive à la Convention nationale et au pouvoir exécutif.

- idem - Dépêche du 19 janvier 1793, adressée à Monge, ministre de la marine.

(96) 30-392 (199) Lettre d'Ollivier à Brand à Bordeaux, sans date.

Au sujet d'Harty, le négociant Demaleval écrit « C'est un officier de Berwick âgé d'environ 38 ans à peine... devenu lieutenant-colonel de son

mais ayant su gagner la confiance du restant de la population, il s'employa, malgré les difficultés de toute sorte, à accélérer les préparatifs de l'expédition destinée à détruire les camps des Platons (97).

L'ATTAQUE DES PLATONS

« Nous nous sommes enfin emparés du fameux morne des Platons » (98) écrit cinq jours après l'événement le capitaine Delaffertey du bataillon de l'Aube, si redouté dans la partie du Sud par le séjour qui faisaient les brigands et surtout par son accès qu'on regardait comme impossible. Mais comme vous savez que rien n'est capable d'arrêter les cytoïens français, nous l'avons escaladé le 13 janvier à 11 heures du matin. Nous sommes monté sur cinq colonnes de cinq ou six cent hommes chacune. Les colonnes étaient composées d'abord des cytoïens armés du premier bataillon de l'Aube, de la moitié du troisième bataillon de la Seine-Inférieure, d'un détachement de Berwick, d'un de Royal Comptois et d'un autre de Provence. Nous en avons outre cela plusieurs des citoyens tant des Cayes que des environs. Quelques bons nègres qu'on avait ramassé allaient en avant pour éclairer la marche ; lorsque le signal fut une fois donné, rien ne fut capable d'arrêter nos troupes, les embuscades (le morne est couvert de bois), les fortifications, l'aspect même du canon rien ne les intimidait. Enfin nous nous sommes emparés de ce camp formidable où nous avons mis le feu après avoir fait un carnage horrible... le bataillon de l'Aube s'est emparé d'une pièce de canon et de trois drapeaux, l'armée était commandée par le cytoïens Harty, lieutenant-colonel de Berwick recommandable par sa conduite soutenue et son patriotisme. La

régiment par le fatal événement de l'expédition dans laquelle ce régiment à perdu six ou sept officiers entre autres les chefs ». Allusion à la mort du colonel Doyle tombé dans la colonne Thiballier au cours de la déroute des Platons au moins d'août 1792.

30-393 Demaleval à Jean-Paul Rambaud chez Texier, négociant à Bordeaux ; les Cayes, le 15 janvier 1793. Harty assura le commandement de la province du Sud jusqu'au 25 juillet 1793, date à laquelle les commissaires civils proscrivent tous les chefs blancs encore en place.

(97) Montesquiou-Fézensac n'avait laissé à son successeur ni l'état de la répartition des troupes dans les camps, ni celui des munitions de guerre et de bouche ni même le plan du quartier des Platons qui avait été fourni par l'arpenteur Morancy.

30-401 Dossier Fézensac, lettre de Harty du 30 novembre 1792, à la municipalité des Cayes, déclaration de l'ingénieur Hauducœur à Polverel, le 5 janvier 1793.

(98) 30-394 lettre du capitaine Delaffertey, citée supra.

fameuse journée en question a été d'autant plus heureuse qu'elle nous a coûté peu de monde. Nous n'avons perdu que cinq hommes et environ une trentaine de blessés, nous n'avons eu personnellement que le lieutenant des grenadiers qui a été blessé légèrement au bras et un autre volontaire à la jambe » (99).

Selon le plan prévu, cinq colonnes devaient effectuer un mouvement convergent pour se réunir aux Platons. « La tactique appliquée, écrit Gaston Martin, préfigure en quelque sorte celle dont usera plus tard l'armée de Bugeaud en Afrique. Une colonne assez puissante, bien armée et qui n'opère que groupée fonce sur les rassemblements qu'on lui signale, les disperse et rentre. Les centres où les nègres se sont installés sont aisément repris mais les nègres y reviennent, aussitôt disparu le dernier détachement. Cependant, les troupes préfèrent ces coups de main à l'inaction des postes, doublement meurtrière par le climat et par les assassinats d'isolés. Les colonnes en dispersant les « camps », en enlèvent aussi les approvisionnements, rendent le ravitaillement des nègres difficile, leur tuent toujours du monde, entre novembre 1792 et mars 1793, la situation a donc dans l'ensemble évolué au bénéfice des possédants » (100).

La colonne de la rivière des Mornes partie du camp Laplace, et commandée par le citoyen Demellet, lieutenant-colonel de la Seine-Inférieure.

La colonne de l'Acul, partie du camp Ducis et commandée par Mazingant, lieutenant-colonel en second de l'Aube (101).

La colonne de la Ravine Sèche partie du camp Prou sous le commandement du capitaine Pouzin du quatrième régiment (Provence).

La colonne des Anglais renforcée par le détachement des

(99) Sur le déroulement de l'opération, on dispose non seulement du témoignage des volontaires nationaux ou des habitants des Cayes et des paroisses voisines qui y participèrent, mais aussi de la relation détaillée qu'en a laissée Harty et dont Polverel adressa une copie à la Convention. 30-401 Papiers Polverel, dépêche du commissaire civil adressée à la Convention nationale, les Cayes, le 22 janvier 1793, pièces annexes deux et trois.

(100) GASTON MARTIN. *Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises*, Paris, 1948, in-8°, p. 219-220.

(101) Pierre Mazingant, né à Reims en 1748, élu lieutenant-colonel en second au camp de Carvin (Nord) le 4 janvier 1792. Nommé commandant provisoire de la place de Saint-Louis, destitué et proscrit par Sonthonax et Polverel après le 25 juillet 1793, malgré la protection de Delpéch, le successeur de Ailhaud. Archives de la guerre (X 5 7).

Coteaux et venant de l'Ouest devait prendre les insurgés à revers (102).

Après une marche d'approche de quatre jours à travers un terrain difficile et boisé, les colonnes faisaient leur jonction le dimanche 13 janvier et donnaient l'assaut aux différents camps des révoltés tuant près de trois cent personnes, en grande majorité des malades, des vieillards, des femmes et des enfants. Les hommes valides et armés ainsi que les chefs s'étaient échappés la nuit précédente par pelotons de cinq à six hommes à travers bois, les uns vers le morne Sinaï du côté de la Roche à Bateaux, les autres en direction du Macaya, la « double montagne » (103) ou encore, vers Dimbacoussou, à une lieue au Nord du camp Prou sur la caféière de Vincent Doré.

Comme l'écrivait un habitant « Nous tenons le nid mais sans oiseaux » (104) tandis qu'un autre expliquait « Nous ne sommes pas plus avancés que nous l'étions avant l'action puisque nous n'avons point détruit ceux qui étaient dans le cas de porter les armes » (105).

Par ailleurs, la prise et la destruction des camps des Platons s'étaient accompagnées d'un pillage qui achevait de ruiner de nombreux planteurs caféiers. « Il est inconcevable, écrit l'un d'entre eux, toutes les horreurs que notre armée a commis à ceux qu'on venait secourir. Il ne manque plus que de leur prendre leur terre, car leurs chevaux, leurs mulets, leurs nègres, tout a été livré au pillage et est devenu la proie du plus fort. On a égorgé les nègres qu'on ne pouvait pas garder et on a brûlé les habitations que les brigands avaient épargné » (106). Un volontaire de l'Aube raconte avoir « Pris dans la case d'un général des brigands nommé Armand (107) un cachet de toute beauté en argent dont votre lettre est cachetée avec, voilà ma

(102) Les Anglais, petit bourg situé non loin de la rivière du même nom dans la paroisse de Tiburon.

(103) Le pic du Macaya (2347 m.) point culminant du massif de la Hotte est constitué en fait de deux sommets distincts séparés par un ensellement et appelé pour cette raison à l'époque « montagne double ou double montagne ».

(104) 30-393 (279) Lettre d'Auguste Branchard à J.-B. Branchard, à Nantes ; les Cayes, le 12 janvier 1793.

(105) 30-394 (2) Lettre de Coulanges à M. Sallonyer de Nyon, à Nevers ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(106) 30-394 (117) Lettre de Sainete à Mme Belbeze jeune à Agen ; les Cayes, le 24 janvier 1793.

(107) *Armand*, nègre de l'habitation Berault de 1769 à 1792 était l'un des principaux chef des révoltés des Platons avec Martial (habitation Pernerle) et Jacques (habitation Formon).

seule prise, le pillage était permis ». Dans les comptes de régie de la 1^{re} habitation Laborde pour 1793 on peut lire à la date du 21 avril « payé à M. Mestre, volontaire au Bataillon de l'Aube pour un mulet dont la propriété est douteuse, étant sans étampe et provenant du pillage des platons... 108 livres (108).

Cependant la dispersion de ce grand rassemblement de plusieurs milliers de personnes qui faisait peser une menace permanente sur les habitations de la plaine du Fond eut, malgré tout, un incontestable retentissement psychologique auprès de tous les esclaves, soulevés ou fidèles.

Comme l'expliquait le colon Saint-Martin « Quoique l'on ait réusy qu'à demi dans l'attaque des Platons puisque la majeure partie des rebelles se sont sauvés, l'impression n'en est pas moins grande parmi les nègres qui ne croyaient pas que les blancs fussent capables de les y forcer ; et si malheureusement on y eut éprouvé un nouvel échec comme au mois d'aoust de l'année dernière, tout était perdu » (109).

Le négociant Duret, signalait de son côté « Il en rentre quantité tous les jours, ils se détachent au nombre de vingt et trente et viennent implorer le pardon de leur maître et la grâce de rentrer dans leur atelier » (110). Un autre signale à ses correspondants, dix jours après la prise des Platons « il est rentré en plaine 3000 nègres, il y a 28 sucreries qui roulent » (111). De fait, un certain nombre de sucreries se remirent à rouler en brut avec des moyens de fortune.

Pour sa part, le lieutenant-colonel Watier, commandant le bataillon de l'Aube commentait les résultats de l'opération avec optimisme. « Enfin, voilà la partie du Sud délivrée de ses maux. L'habitant commence à retourner sur ses habitations, déjà depuis deux mois, le bas de la plaine travaillait, mais aujourd'hui le haut et le bas travaille, on peut dire que cette belle terre était perdue sans les gardes nationales » (112).

Un habitant, Benech de Cantenac, résumait ainsi la situa-

(108) 30-395 (5) Lettre de Gensterbloem à Mlle Bodereau à Lille ; les Cayes, le 17 janvier 1793.

30-381 Comptes de régie pour 1793 de la 1^{re} habitation Laborde, adressés par François Lavignolle à Jean-Joseph de Laborde ; les Cayes, le 13 mai 1793.

(109) 30-395 (254) Lettre de Saint-Martin à M. Duplessis à Bordeaux ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(110) 30-394 (117) Lettre de J. Duret à R. Fenwick, négociant à Bordeaux ; les Cayes, le 18 janvier 1793.

(111) 30-393 (261) Lettre de J. Durechou à MM. Compte frères, négociants à Bordeaux ; les Cayes, le 23 janvier 1793.

(112) 30-392 (216) Lettre du colonel Watier, déjà citée.

tion « L'arbre est abattu, il ne reste plus que les branches, c'est l'affaire d'un peu d'activité et de bonne intelligence » (113).

Quelle part exacte les volontaires nationaux prirent-ils à l'attaque des Platons ? Selon le rapport Harty, sur 1949 hommes engagés dans l'attaque, on comptait 235 volontaires de l'Aube et 61 volontaires de la Seine-Inférieure répartis de la façon suivante :

	Aube	Seine-Inférieure
Colonne de la Rivière des Mornes	60	61
Colonne de l'Acul	117	»
Colonne de la Ravine Sèche	58	»

Au total, 296 volontaires nationaux prirent part à l'action soit le septième du total des participants et moins du tiers des effectifs débarqués aux Cayes trois mois plus tôt (114).

En outre, tous les observateurs s'accordaient à reconnaître que sur les quatre colonnes « Il n'y en a qu'une qui a fait toute la besogne c'est celle des Ances, venue par les hauteurs des Trois-Rivières, elle était divisée en deux détachements, un commandé par M. de Sevré, brave créole et l'autre, le fameux Jean Kina, nègre libre (115) ».

Or cette colonne ne comptait aucun volontaire et devait son succès aux deux cents nègres libres de la troupe de Jean Kina entraînés à la guerre des mornes (116). Un capitaine de navire ajoute ces précisions « Ce nègre est craint absolument de tous les brigands et non-brigands, mulâtres et nègres, son aspect les fait trembler (117) ».

Un autre chef noir, ami des blancs, Coacou, avait été placé à la tête d'une troupe de nègres fidèles, originaires de la région

(113) 30-395 (267) Lettre de Benech de Cantenac aux citoyens Brunaud frères et Cie négociants à Bordeaux ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(114) Voir ci-contre le tableau de répartition des effectifs engagés aux Platons d'après le rapport Harty, déjà cité.

(115) 30-395 (254) Lettre du colon Saint-Martin, déjà citée.

(116) 30-394 (32) Lettre de J. Raffin à Bouteiller, père et fils, négociants à Nante ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

Le procureur de l'habitation Bouteiller (paroisse de Torbeck) précise à son sujet « Jean Kina, chef des nègres des Ances qui est nègre lui-même et qui n'a sa liberté que depuis six mois, est venu en ville à cause d'une balle qu'il a reçu à l'épaule gauche, m'a dit que les blancs ni même les hommes de couleur n'étaient pas en état de faire de pareille guerre et qu'il n'était pas possible de monter aux Platons avec des souliers aux pieds et que les pieds tendres des blancs ne pouvaient y soutenir, il a bien raison ».

(117) 393-15 Parthenay à Thomas Frères, négociants à Nantes, les Cayes, le 18 janvier 1793.

SITUATION DE L'ARMÉE DE LA PROVINCE DU SUD A SAINT-DOMINGUE

Commandée par le citoyen HARTY, lieutenant-colonel du 88^e régiment
et commandant provisoire de la dite province.

Le 13 janvier 1793

L'An Premier de la République

NOMS Des troupes qui composaient la colonne des Anglais	Nbre	NOMS Des troupes qui composaient la colonne de la Ravine Sèche	Nbre	NOMS Des troupes qui composaient la colonne de l'Acul	Nbre	NOMS Des troupes qui composaient la colonne de la Rivière des Mornes	Nbre
4 ^e Régiment	35	4 ^e Régiment	102	88 ^e Régiment	137	73 ^e Régiment	21
88 ^e Régiment	31	<i>Bataillon de l'Aube</i>	58	<i>Bataillon de l'Aube</i>	117	<i>Bataillon de l'Aube</i>	60
Jean Kina	180	Cavaillon	37	Petit trou	31	<i>Bat. de la Seine Inf.</i>	61
Les Anglais	48	Cayemites	189	Filibustier	32	Citoyens soldés	44
Abricots	30	Bonfils	30	Grec	15	Bellotte	100
Tiburon	10	Prou	29	Gendarmerie	19	Valentin, Affranchis	60
L'Islet	10	Acquin	50	Rigaud (André)	24	Romain, Affranchis	11
Côteaux	150	Saint-Louis	11	Marlot	11	Vendôme, Affranchis ..	44
Jérémie	9	Couacou	57	Vendôme	16		
				Alexandre	19		
				Grenadiers des Cayes ...	71		
Commandant le Citoyen KARST, capitaine du 88 ^e régiment	503	Commandant le Citoyen POUZIN, Capitaine du 4 ^e régiment	563	Commandant le Citoyen MAZINGAN, 2 ^e lieut. de l'Aube	482	Commandant le Citoyen MELLET, lieutenant-col. de la Seine Inférieure	401

RECAPITULATION

La colonne des Anglais 403
De la Ravine Sèche 563
De l'Acul 482
De la Rivière des Mornes 401

Total Général 1.949

Signé à l'original par le Gouverneur
Provisoire de la province du Sud
HARTY.

Pour copie conforme à l'original
F. POLVEREL
Secrétaire de la Commission

des Cayes. Voici le portrait à la fois pittoresque et cruel qu'en laisse le futur général Bigarré à l'époque où il prenait part comme marin volontaire à la défense des Cayes contre les mulâtres dans les premiers mois de 1792. On verra par ce témoignage combien cette guerre avait pris dès le départ un caractère à la fois odieux et inexpiable : « Ce diable d'homme, qui avait pris de lui-même le titre de général, portait ordinairement un vieil habit de ce grade, que je ne sais comment il s'était procuré, n'ayant dessous, ni chemise, ni culotte, ni bas, ni souliers. Il avait sur la tête un grand chapeau à trois cornes, surmonté d'un panache énorme aux trois couleurs, puis une large ceinture autour de la taille, et une montre d'argent pendue au col ; son armement consistait en une forte espingole et un grand sabre suspendu à un baudrier tricolore, en deux paires de pistolets et un poignard. Il était de race Mondongue. Il servait avec un tel dévouement la cause des blancs qu'on lui avait donné carte blanche, chaque nuit qu'il allait attaquer les camps ennemis, et presque toujours il rentrait au nôtre vainqueur.

Un certain soir qu'il aperçut les incendiaires dans la plaine, fut avec quatre des siens les arrêter et les conduisit à son camp particulier. Lorsque ces deux misérables furent rendus devant sa baraque, il leur arracha lui-même les dents et les yeux, puis les fit goudronner de la tête aux pieds, ensuite les empala avec des pieux et après cela les fit brûler avec de la paille de canne à sucre. Ces misérables crièrent si fort au secours que tout notre camp en fut alarmé. Lorsque l'on fut s'informer auprès de lui de ce qui se passait il répondit froidement : « Ça rien, moi flambé zozos qui voulé flambé zotres » Ce n'est rien, je viens de flamber des oiseaux qui voulaient nous flamber » (118).

En général, les blancs évitaient autant que possible de pénétrer dans les bois, ainsi que le remarque un volontaire de l'Aube « Les fuyards cernés dans les bois, on va y faire entrer les nègres fidèles et les gens de couleur pour les faire sortir, alors il nous sera facile de les attraper » (119), ce qui achevait de donner à cette guerre l'allure d'une chasse aux fauves.

Toutefois, il semble assuré que les volontaires nationaux firent preuve de vaillance dans cette action si l'on s'en rapporte

(118) Bibliothèque Nationale 8° L³ h 287 — *Mémoires du général Bigarré, aide de camp du roi Joseph, 1775-1813*. Paris, Ernest Kolb éditeur, 280 pages.

(119) 30-393 (42) Lettre du volontaire de l'Aube Gensterbloem à Mme Hillin, à Boulogne ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

notamment au témoignage d'Hughes de Montbrun (120), qui prit part à l'action dans la colonne de la Ravine Sèche « Je ne saurais assez vous vanter le courage, l'intrépidité et la docilité des volontaires nationaux venus avec nous de France. Dans une dernière expédition que nous venons de faire contre ces brigands réfugiés et parfaitement retranchés sur de hautes montagnes qui bordent la plaine des Cayes connues sous le nom de Platons. Nous avons eu occasion de juger de leur bravoure et de leur constance à tout braver ».

L'expédition conduite à travers des mornes escarpés coupés de gorges profondes et couverts de bois avait été à la fois pénible et périlleuse (121). « Nous avons peu de monde de tué de même que blessé mais nous avons eu de la fatigue et de la misère. Nous avons resté trois jours à monter les mornes, ne manger que du mauvais biscuit et boire du romme, exposés à l'ardeur du soleil qui est très fort dans ce pays. Le même témoin rapporte également un trait qui éclaire assez bien l'état d'esprit des nègres révoltés « Ces gueux de nègres venaient nous traiter de brigands blancs et nous disaient que ce pays n'était pas pour nous, qu'il était pour eux, mais nous leur faisons voir le contraire » (122).

« Il faut se figurer, écrit le volontaire Griviller, des montagnes affreuses entassées les unes sur les autres, des bois affreux remplis de ronces et d'épines. C'est là que nous sommes obligés d'aller chercher ces scélérats qui, n'étant forts que dix contre un vous tirent un coup de fusil et se cachent derrière quelque roche » (123).

On peut encore rapprocher ces témoignages de celui de Montbrun « Dans cette expédition je commandais une colonne, nous avons resté cinq jours en marche, couchant dans les bois,

(120) 30-392 (1) Lettre de Montbrun au citoyen d'Esmirail, président du Tribunal Criminel à Bordeaux ; les Cayes, le 24 janvier 1793.

Hughes Montbrun, né le 12 juin 1756 à la Grande Colline d'Aquin, mulâtre élevé à Bordeaux où il avait été envoyé à l'âge de 5 ans. Capitaine au régiment des dragons d'Angoulême avant la Révolution, devint en 1792, chef d'un bataillon de volontaires nationaux du département de la Gironde, revenu à Saint-Domingue en qualité de lieutenant-colonel avec le général d'Esparbés, puis aide de camp de Rochambeau. Gouverneur de l'Ouest en 1794 et renvoyé en France par Rigaud, reprit du service en France, où il mourut en 1831 commandant du Château-Trompette à Bordeaux.

(121) Il est intéressant de noter à ce sujet que les Platons sont entièrement déboisés aujourd'hui et livrés à la culture des vivres propres au paysan haïtien.

(122) 30-395 (5) Honoré Gensterbloem à Mlle F. Bodereau à Lille ; les Cayes, le 17 janvier 1793.

(123) 30-393 (73) Griviller dit Dorneville à Mlle Agnès Deschamps à Douai ; les Cayes, le 17 janvier 1793.

sur des rochers, essayant deux ouragans affreux, nos deux derniers jours de marche, nous avons été sans pain, sans biscuits, sans taffia, sans vin et sans eau, traversant des montagnes incultes et arides, réduits à nous désaltérer du suc des bananiers sauvages que nous allions sucer après avoir fait à l'arbre des incisions avec nos sabres, ce suc est plus amer que l'absinthe, âpre et corrosif. Le matin, nous nous trainions à quatre pattes pour sucer la rosée qui se trouvait sur les feuilles des plantes » (124).

Après la prise des Platons, l'armée composée pour l'essentiel de volontaires se dispersa dès le 14 janvier, tandis que le colonel Mazingant, organisait un poste de 75 hommes dont il assura la défense durant cinq mois et que le commissaire Polverel vint inspecter (125).

L'état d'esprit des volontaires en face du pays et de ses habitants.

Parmi les volontaires, certains se montrent séduits par la beauté du pays. « Ce pays-ci et surtout la plaine est très plaisante, toujours verte, riante et fleurissante. C'est un plaisir de voir les habitations séparées les unes des autres par de superbes haies bien taillées » (126).

La plupart se montrent en général satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé par les habitants. « Chacun nous a fêté, c'était à celui qui nous aurait et jusqu'à présent nous avons toujours été bien vu des habitants » (127). Beaucoup de malades, logés chez les particuliers, rendent hommage à l'hospitalité des gens des Cayes « J'ai le bonheur d'être logé aux Cayes par billet de logement chez un Monsieur et une dame qui vivent de leur rente et qui me regardent comme leur enfant quand je suis chez eux. J'ai une bonne table, belle chambre, quatre domestiques pour me servir à mes ordres. Ce Monsieur et cette dame sont de Bordeaux » (128). Même observation chez le grenadier volontaire Barthélémy « Logé chez un bourgeois qui a eu des

(124) 30-392 (1) Lettre de Montbrun à d'Esmirail, déjà citée.

(125) Mémoire de Mazingant, chef en second du premier bataillon de l'Aube, Paris le 1^{er} février 1795. Vincennes, Archives de la guerre (officiers).

(126) 30-393 (94) Lettre de Garnier cadet, volontaire de la première compagnie du bataillon de l'Aube, à M. Prunie à Gie sur Seine par Bar-sur-Seine ; les Cayes, le 20 janvier 1793.

(127) 30-394 (18) Lettre de Masson, sergent des grenadiers, à M. Masson épicier à Bar-sur-Aube ; Camp Ducis, le 6 décembre 1792.

(128) 30-393 (40) Lettre de H. Gensterbloem à Mme Gensterbloem à Bergues ; les Cayes, le 22 janvier 1793.

attentions pour moi comme pour un de ses enfants » (129).

« Je suis comme le poisson dans l'eau, écrit le capitaine Delaffertey, j'ai une hôtesse charmante et pleine d'esprit qui est aux petits soins avec moi. Dans ma maladie elle a eu pour moi les attentions de la mère ou de... la plus tendre, aussi je me suis tiré promptement d'affaire. Vous sentez que je ne suis pas en arrière pour lui témoigner ma reconnaissance » (130).

Certains découvraient avec un étonnement admiratif les usages de la colonie « Je suis logé chez le procureur de la commune, homme très honnête. Je vis à sa table et j'ai été très surpris quand je fus pour me mettre à table de voir une jolie mulâtresse m'apporter de l'eau avec une assiette et une serviette pour me laver les mains et me les essuya elle-même, l'on me dit que c'est l'usage » (131).

Par contre, en ce qui concerne les préjugés de la société coloniale, les réactions des volontaires sont nettement réservées voire hostiles. « Ils croyaient, écrit encore Masson à propos des habitants, nous faire dire comme eux mais non, nous avons fait deux milles lieues, ce n'était pas pour trahir notre constituton, car les colons en général ne sont remplis que de vices » (133).

Un volontaire de la Seine-Inférieure voit « parmi les habitants une haine terrible contre les hommes de couleur, la loi du 15 mai leur donnant l'égalité, ces messieurs en ont bien souffert l'exécution, mais ils ont toujours en tête leur maudit préjugé pour la couleur, comme si c'était elle qui donne la vertu, non car les colons en général ne sont remplis que de vices » (133).

Piètte opinion du pays et de ses habitants chez les uns « Quel foutu pays que Saint-Domingue, ou plutôt quel jean-foutre l'habitant, ils ne connaissent d'autre plaisir que de s'en-

(129) 30-394 (13) Lettre de Barthelemy à ses parents à Vendœuvre, district de Bar-sur-Aube ; les Cayes, le 28 janvier 1793.

(130) 30-394 (17) Lettre de Delaffertey, voir supra.

(131) 30-394 (18) Lettre de Masson voir supra, logé chez Réneume, homme de couleur et notaire aux Cayes.

(132) Du même. Il s'agit de la loi du 4 avril 1792 (décret de l'Ass. Nat. du 28 mars) accordant l'égalité des droits politiques aux hommes de couleur et nègres libres.

(133) 30-393 (22) Lettre de Tafrel à Dumont à Rouen ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

30-395 (47) du même à M. Prévot à Rouen ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

Le décret du 15 mai 1791, avait accordé tous les droits civils et politiques à tous les libres, nés de père et de mère libres.

tredéchirer. Oui, sur cent, il n'y a pas 90 honnêtes gens ! » (134). Chez les autres, on sent percer le découragement « De longtemps, on ne sera pas en sûreté dans ce pays parce qu'il y a tant de différentes parties qu'on ne sait à qui donner raison. Les blancs n'aiment pas les gens de couleur, les gens de couleur n'aiment pas les blancs. Les nègres haïssent l'un et l'autre » (135).

Quelques-uns se félicitaient des résultats obtenus dans la voie d'une réconciliation. « Les gens de couleur après avoir été longtemps le jouet des blancs sont maintenant dans les droits que leur a accordés l'assemblée nationale mais ce n'a pas été sans guerre et après bien de la peine. A présent, dans la colonie, les nègres libres, les mulâtres libres et les blancs sont égaux en droits et jouissent des prérogatives que l'assemblée nationale accorde à tous Français régénérés » (136).

Pour Barthélemy « La paix et la tranquillité règne entre les gens de couleur et les blancs » (137). Ce qui était exact, du moins en apparence depuis que ces deux classes s'étaient découvertes un ennemi commun. Amiot, estimait pour sa part que « Les citoyens de couleur se voient fort bien avec les blancs, ils vivent actuellement ensemble à l'exception des aristocrates » (138).

Quant au lieutenant-colonel Watier, commandant le bataillon de l'Aube il considérait, que l'arrivée des volontaires nationaux avait enrayé la contre-révolution locale « On ne pouvait pas parler à notre arrivée. A peine que nous avons été débarqués que les vrais patriotes se sont joints à nous, tout de suite chacun a dit ce qu'il pensait. Le peuple a bien senti que ses oppresseurs étaient dans le pouvoir exécutif. L'impression a eu lieu, les clubs se sont établis et tout a commencé à marcher du même pas et cela a anéanti les contre révolutionnaires » (139).

Un club des Amis de la Constitution s'était formé aux Cayes sous les auspices de la Convention nationale. Dans sa séance du 13 novembre, l'un de ses membres « annonça à la

(134) 30-392 (100) Lettre de J.-B. Rocton à M. Cherbonnier, à Nantes, 1er décembre 1792.

(135) 30-393 (42) Lettre de Gensterbloem à Mme Hillier, femme d'officier au 87^e régiment ci-devant Dillon, en garnison à Bordeaux ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

(136) 30-395 (11) Lettre de Douge à M. Douge, laboureur à Ougon par Troyes ; les Cayes, le 17 novembre 1792.

(137) 30-394 (13) Lettre de Barthélemy à ses parents, voir supra.

(138) 30-393 (140) Lettre d'Amiot à M. Amiot, médecin, à Loches district de Bar-sur-Seine ; les Cayes, le 21 janvier 1793.

Les « aristocrates » désignent vraisemblablement les grands planteurs.

(139) 30-392 (216) Lettre de Watier à la citoyenne Messin à Nantes, déjà citée.

société combien M. Watier, chef du bataillon de l'Aube serait jaloux d'y être admis. Des applaudissements unanimes annoncèrent le plaisir qu'aurait la société de le compter au nombre de ses membres (140). Par la suite, d'autres officiers de l'Aube demandèrent aussi à y entrer, notamment Charles Mony et Paul Forgeot.

Dans son discours de réception, ce dernier, quartier-maître de l'Aube et secrétaire du commandant de la province du Sud, déclarait le 23 décembre « C'est ici le temple de l'égalité... j'en aborde le sanctuaire avec une âme pure et sereine », puis prenant la défense des commissaires civils (Polverel était arrivé la veille aux Cayes), il mettait en garde les « patriotes » contre leurs divisions « On peint comme des scélérats vendus au poids de l'or, les hommes purs qui sont venus au nom de la nation française pour vous réconcilier les uns avec les autres, vous réintégrer dans vos propriétés, assurer enfin l'ordre et la tranquillité parmi vous. Vous le savez, toutes leurs démarches ne tendent qu'à ce but, et ces mêmes démarches sont flétries par des patriotes qu'une fausse lueur à séduits. Citoyens, vous êtes environnés de toutes part de débris encore fumants, voudriez-vous voir l'incendie ranimer ces cendres à demi-étouffées ? Ne voyez-vous point qu'en ce moment même, par l'effet de ces manœuvres impies, la colonie est peut-être à deux doigts de sa ruine. Il n'y a plus qu'un seul remède à tout vos maux c'est la réunion, l'oubli de toutes les haines et une confiance entière dans les exécutions de la loi du 4 avril. Si cette confiance les abandonne, le bien est désormais impossible » (141).

Après le départ du général Montesquiou-Fézenzac, les volontaires du bataillon de l'Aube lancèrent le 1^{er} décembre une adresse enflammée aux citoyens des Cayes. « Depuis longtemps, y lit-on, les volontaires du bataillon de l'Aube étaient plongés dans la douleur la plus profonde... ils voyaient avec consternation que l'armée se détruisait insensiblement par les maladies sans faire aucun progrès sensible vers le but désiré, la destruction totale des brigands... Avons-nous donc traversé les mers, nous qui étions les plus fiers ennemis du despotisme et qui l'avons terrassé tant de fois pour être ici le jouet de la frénésie de quelques intrigants. Non, nous avons juré de mourir pour les lois, nous serons fidèles à nos serments » (142).

(140) GAZETTE DES CAYES, N° 91, 20 novembre 1792.

(141) GAZETTE DES CAYES, N° 102 du jeudi 27 décembre 1792.

(142) GAZETTE DES CAYES, N° 98 du jeudi 13 décembre 1792.

La vigilance patriotique des volontaires nationaux n'était pas du goût de tout les habitants de la colonie si l'on en juge par cette remarque d'un blanc, l'entrepreneur Lezongar « Le beau Mony, capitaine de l'Aube, est mort hier. Ceux qui le connaissait assurent que ce n'est pas une perte pour la colonie en raison de ses principes philanthropiques » (143).

La situation critique dans laquelle se trouvait plongée la colonie et l'effroyable mortalité qui décimait les bataillons de volontaires nationaux n'empêchaient pas ceux-ci de garder l'espoir d'un retour prochain ou de former des projets quant à un établissement sur place. Les lettres sont remplies de leurs inquiétudes et de leurs espérances.

La plupart croyaient encore à un retour prochain, « Le commissaire Polverel nous a fait espérer que si Saint-Domingue est tranquille au mois de mai, nous repasserons en France, gagez quel plaisir il nous a fait quand il nous a annoncé cette bonne nouvelle » (144).

Du reste, ces volontaires ne s'étaient engagés que pour une durée d'un an « Quand je serai libre, écrit Gensterbloem, de sortir du bataillon qui est le 4 de mai 1793 ainsi que mon frère, nous faisons notre possible pour passer en France » (145). « Notre commandant, écrit un musicien à son amie, nous fait espérer que sitôt fini, nous repasserons en France, ainsi prends patience, un an n'est point une affaire » (146). Le volontaire Marine ajoute « Le bataillon en général et chaque individu en particulier ne demande que repasser » (147).

Les officiers, démoralisés par la mortalité sévissant dans leurs unités envisageaient de « prendre congé de la municipalité des Cayes qui en avertira l'assemblée coloniale pour nous préparer un bâtiment pour le voyage en France » (148). Mais ces projets ne devaient pas manquer de soulever une forte opposition de la part des autorités locales. C'est ainsi que vers la fin de janvier 1793, les paroisses des Cayes et de Torbeck se

(143) 30-381 (13) Lettre de Lezongar à sa femme à New York ; les Cayes, le 11 mai 1793.

(144) 30-393 (140) Lettre d'Amiot à son père, médecin, à Loches, voir supra.

(145) 30-393 (40) Lettre de H. Gensterbloem à son épouse à Bergues ; les Cayes, le 22 janvier 1793.

(146) 30-393 (79) Lettre de Griviller à Mlle Agnès Deschamps à Douai ; les Cayes, le 19 janvier 1793.

(147) 30-395 (14) Lettre de Marine à son oncle Cazin à Bar-sur-Aube ; les Cayes, le 14 janvier 1793.

(148) 30-394 (16) Lettre de Berlingue à ses parents, à Brienne (Aube) ; au camp Ducis, le 24 décembre 1792.

seraient formées en assemblée permanente pour s'opposer au projet du commissaire civil Polverel d'emmener avec lui au Port-au-Prince les trois cents volontaires encore valides du bataillon de l'Aube (149).

En outre, beaucoup se plaignaient du retard apporté au paiement de la solde. Les volontaires nationaux recevaient en principe 45 sols argent du pays ou 30 sols argent de France par jour franc et net plus la nourriture. En fait, à la mi-janvier, les volontaires de l'Aube n'avaient touché qu'un mois de paye sur les trois déjà écoulés dans la colonie, faute d'argent, malgré les efforts des autorités pour se procurer des espèces. Cette situation était d'autant plus préjudiciable que « tout est d'une cherté excessive, ce qui se vend trois livres en France se vend ici neuf » (150).

Là encore, la situation semble avoir pris une tournure plus grave au bataillon de la Seine-Inférieure où elle se compliquait d'une crise d'autorité opposant le lieutenant-colonel Demelet à ses hommes. Le volontaire Provot, tambour maître, précise qu'il « est bien fâché d'être dans le bataillon, j'essuie mille désagréments ainsi que tous mes camarades. M. Demellet nous fait mille injustices, tous nos officiers prennent leur démission, ils ne veulent pas rester sous son commandement » (151).

Au reste, un groupe de huit volontaires de ce même bataillon comprenant deux sergents, trois caporaux et trois grenadiers, n'hésitait pas à adresser le 24 novembre une lettre à la municipalité des Cayes libellée en ces termes : « Messieurs, Nous avons l'honneur de vous représenter que depuis l'époque de notre arrivée dans la colonie, nous n'avons pas touché un sol de notre paye. Nous croyons que la loi nous autorise à en faire réclamation. Il est étonnant que nous essayons un traitement tout contraire aux troupes de ligne qui touchent leur prêt tous les cinq jours suivant l'ordonnance. Joint à cela, nous sommes presque nus, l'on ne nous donne ni culottes, ni souliers ; de plus M. Demelet, notre commandant ne nous a encore rendu aucun compte depuis la formation du bataillon et cela est contraire aux décrets de l'assemblée nationale. Nous vous supplions, Messieurs, de vouloir bien l'inviter à nous faire savoir où nous en sommes à cet égard. Nous savons, en outre, qu'il se propose de faire des efforts pour nous faire repasser

(149) GARRAN COULON, *Rapport*, tome III, chapitre 3, page 13.

(150) Lettre de Marine, voir supra.

(151) 30-394 (136) Lettre de Provot à ses parents à Rouen, les Cayes, le 1^{er} décembre 1792.

en France. Nous vous assurons que cela est tout contraire à nos sentiments. La plupart d'entre nous ont quitté femmes et enfants, parents et amis, même leurs établissements pour voler au secours de la colonie et nous désirons plus que jamais de combattre nos ennemis pour voir renaître la tranquillité et nous ne demanderons pas à repasser que nous ne voyons la colonie hors de danger » (152).

Apparemment, le commandant Demelet, tirant argument du dénuement, de l'inaction et des maladies qui accablaient son unité avait fait demander un bâtiment à la municipalité pour rentrer en France. Le club des Cayes, s'appuyant sur le mécontentement de certains éléments s'efforça de les « détourner d'un projet dont nous ne pouvons croire l'existence. Vos bras nous sont plus nécessaires que jamais, vous le savez » (153).

Quant aux mobiles qui avaient pu pousser ces jeunes hommes à entreprendre une dangereuse campagne à Saint-Domingue, ils sont variés. Outre le désir déjà exprimé d'apporter aux opprimés les bienfaits de la loi du 4 avril, on découvre aussi des raisons plus personnelles ou moins désintéressées. « Las de vivre dans l'inaction, me voyant dans un poste fort peu avantageux, je résolus de tenter le hasard. Je ne fus pas avant d'agir de comprendre que l'ardeur d'une jeunesse imprudente m'allait peut-être jeter dans un abîme difficile à se tirer. Je fus cependant assez heureux, une place propre à mon projet s'offrit, j'en saisis l'occasion. Il fallait passer des mers, mon penchant à courir le monde fut satisfait » (154).

« Je suis enfin arrivé, nous dit J.B. Rocton, dans ce pays que je désirai depuis si longtemps. Je ne sais si les pressentiments de fortune que j'avais s'effectuèrent mais je sais qu'ils ne peuvent le faire que vous n'en soyez partagé » (155).

On peut penser que la réputation de richesse de Saint-Domingue impressionnait certains car « l'on parle dans ce pays de 100.000 livres comme en France de 3000 livres » (156) ;

(152) GAZETTE DES CAYES, N° 96 ; Jeudi 6 décembre 1792.

(153) GAZETTE DES CAYES, N° 97 ; Dimanche 9 décembre 1792.

(154) 30-393 (235) Lettre de Griviller dit Dorneville, musicien de l'Aube, à M. Griviller, procureur à Valenciennes (Hainaut) ; les Cayes, le 18 janvier 1793.

A propos de l'âge des volontaires cités dans cet article, on peut se reporter au tableau figurant en annexe.

(155) 30-392 (164) Lettre de Rocton à M. Rocton à Laval (Mayenne) ; les Cayes, le 1^{er} décembre 1792.

(156) 30-392 (57) Lettre de Gensterbloem à M. Monberre à Dunquerque ; les Cayes, le 21 janvier 1793.

dans une autre lettre on peut lire « Je suis arrivé dans les colonies il y a deux mois avec l'espoir de faire une fortune rapide si la mort très fréquente dans ce pays ne vient me déranger dans mes projets. Je désire d'autant plus d'acquérir que je serai à même de faire du bien aux personnes que me sont chères » (157). Beaucoup hésitaient à prendre un parti « Le pays me plairait beaucoup si les maladies qui sont si communes ne nous enlevaient tous les jours plusieurs de nos camarades, tout ceci me détourne bien de passer le temps que j'avais envie comme vous le savez dans ce pays et quoique j'aie une place d'assurée (chez un notaire des Cayes) mais le temps et vos conseils me décideront d'ici à ce que le bataillon rembarque » (158).

De nombreux volontaires se voyaient proposer des places, notamment comme économes sur les habitations où l'on manquait de personnel d'encadrement. Décimés par les troubles et clairsemés par les départs, « Les hommes sont extrêmement rares écrit un procureur, il n'y a pas cent habitants ou économes dans les deux paroisses (Cayes et Torbeck) une grande partie ont été tués, les autres morts ou émigrés » (159). « Comme il est mort, écrit un colon ruiné, une infinité d'habitants ou procureurs d'habitations, tâchez ma chère mère, par votre entremise ou celle de quelques-uns de vos amis de me procurer quelque procuration » (160).

« J'ai trouvé, écrit Jean Bricaud, une place assez avantageuse à gagner mille écus par an et la table et blanchi dans l'habitation de M. Bouteiller de Nantes. Ainsi, mon oncle, je vous prie de me donner votre avis la dessus » (161).

Quelques-uns, observateurs perspicaces comme le volontaire Marine, ne se faisait en revanche aucune illusion « Parlons actuellement un peu de mon dessein de rester ici, si j'eus voulu

(157) 30-392 (83) Lettre de Rocton à Mlle Journée à Laval ; les Cayes, le 1er décembre 1792.

(158) 30-393 (94) Lettre de Garnier cadet à M. Prunier à Gie-sur-Seine par Bar ; les Cayes, le 20 janvier 1793.

(159) 30-395 (67) Lettre de Justiniani à M. Picault à Tours ; les Cayes, le 18 janvier 1793.

(160) 30-393 (288) Lettre de Bazin à sa mère à Provins en Brie ; les Cayes, le 24 janvier 1793.

(161) 30-393 (78) Lettre de J. Bricaud à M. Bernard, entrepreneur, à Nantes ; les Cayes, le 12 décembre 1792.

Bouteiller, négociant Nantais, propriétaire de la sucrerie Bouteiller et Regnier située au nord de l'habitation des héritiers Girard, paroisse de Torbeck.

déjà m'engager pour cinquante places sur des habitations, d'après l'ouverture que j'ai fait que je pourrais bien rester au pays, je l'aurais déjà fait sur les propositions qui m'ont été faites, mais examinons un peu ce que c'est que la place d'économe sur une habitation. Un économe à de 1500 à 2400 livres. Sur cela l'entretien est fort coûteux. Le matin, à la petite aube du jour, il faut être rendu à l'atelier aussitôt que les nègres et les surveiller jusqu'à huit ou neuf heures où on revient déjeuner, après cela on retourne à l'atelier jusqu'à midi que les nègres le quittent. Comme on ne dine qu'à deux heures, l'économe ira depuis midi jusqu'à cette heure faire le tour de l'habitation. Il revient diner bien vite et retourne à l'atelier jusqu'à la nuit où il est là à croquer le marmot et gourmander les nègres. S'il a plusieurs ateliers, il faut qu'il voltige de l'un à l'autre. Voilà ses occupations et, comme vous voyez, elles ne sont pas bien agréables. Joignez à cela que s'il manque quelque chose ou que cela aille de travers, le pauvre diable a encore à essuyer les rebuffades d'un gérant qui se croit autant que l'habitant et qui regarde son économe à cent piques au-dessous de lui. J'avoue qu'il y en a de plus commodes et de plus honnêtes mais c'est rare, il faut s'y trouver. Ajoutez encore à cela que les nègres, même ceux qui sont restés fidèles sont toujours dans une espèce d'état d'insurrection et que l'on court toujours quelque risque parmi eux. Quand vous avez pratiqué ce misérable métier pendant six à sept ans, un heureux hasard vous procure alors une place de gérant, cela vous vaut six ou sept mille livres par an et le tour du bâton qui va encore quelquefois à un millier d'écus, notez que je parle toujours argent de la colonie, que mille écus ne font que deux mille francs argent de France de sorte que celui qui n'a que quinze cent francs peut bien dire n'avoir que mille francs. Joignez à cela les maladies continuelles qui affligent ce pays-ci » (162).

Beaucoup, cependant, n'avaient pas dû laisser grand chose derrière eux en quittant la France puisque le même volontaire reconnaissait malgré tout que son « sort est heureusement plus avantageux ici qu'en France » (163).

Il est difficile de se faire une idée précise sur le sort final

(162) L'écu valait 3 livres argent des colonies — Mille écus représentent 3000 livres coloniales soit 2000 livres argent de France. Voir R. RICHARD « La monnaie dans l'économie coloniale (1674-1803) ». *Revue d'histoire des colonies*. Tome 41, 1954, page 28.

(163) 30-395 (14) Lettre du volontaire Marine, déjà citée.

qui fut réservé aux survivants de ces deux bataillons. Dans l'historique du premier bataillon de l'Aube, le lieutenant Lallement indique que le bataillon fut presque complètement détruit (164).

Tout ce que l'on peut affirmer c'est qu'il restait à la fin de janvier, au moment où le *Fédératif* s'éloignait des Cayes avec les lettres dont il a été fait état, environ trois cents hommes valides, encore en état d'assurer un service, soit environ le tiers des effectifs envoyés dans le Sud. Cependant, certains indices permettent de penser qu'une partie de ces hommes, malades ou convalescents, parvinrent à rentrer en France. C'est ainsi que le 20 mars 1793, un peu plus de deux mois après la prise des Platons, le capitaine Delaffertey s'embarquait pour France avec une vingtaine de malades. Après une longue odyssée qui les conduisit d'abord au Cap, puis en Nouvelle Angleterre, ils débarquèrent à Brest le 16 juin 1794 (165). On sait que le commandant du bataillon de la Seine-Inférieure fut tué dans les émeutes survenues aux Cayes le 13 juillet 1793 (166).

On retrouve également le colonel Watier à Tours en 1796 où il reçoit l'ordre de se rendre à Brest et de là, à Saint-Domingue. Le 3 octobre après un contre-ordre, il revient à Tours prendre le commandement des survivants du premier bataillon, rentrés en France en congé de convalescence et les ramène à Troyes. Nous en ignorons malheureusement le nombre (167). Mais d'autres survivants restèrent ou même retournèrent aux Cayes. Dans le compte-rendu des événements du 10 fructidor au IV (27 août 1796) qu'ils adressèrent au Directoire, les commissaires de la commune des Cayes, La Chapelle et Garrigou, signalent parmi les prisonniers massacrés au fort de l'Islet, le 13 Fructidor avec l'assentiment tacite d'André Rigaud, le Capitaine Ramonet, du bataillon de l'Aube, « rentré d'Europe où il était passé depuis 18 mois pour maladie » (168 Le

(164) Vincennes, Archives de la guerre Xw 8.

(165) Vincennes, Archives de la guerre X 8, dossier Laffertey contenant une pétition sans date adressée au représentant Courtois siégeant au conseil des Cinq Cents.

(166) 30-395 Lettre de Saint-Michel Dunezat, beau-frère de Labiche de Reignefort (colon de bataillon); Norfolk, 26 septembre 1793.

(167) Vincennes, dossier Watier.

(168) 690-1-2 British Museum, Bibliothèque historique de la Révolution, colonies 13-15. Compte rendu par Pierre La Chapelle et Jean-Antoine Garrigou, commissaires de la commune des Cayes, chef-lieu du département du Sud de Saint-Domingue auprès du corps législatif et du Directoire exécutif, des événements survenus les 10 fructidor et jours suivants de l'An IV (27 au 30 août 1796); Paris, le 17 Vendémiaire an VI (8 octobre 1798).

**EVOLUTION COMPAREE DES DEPENSES ET DES EFFECTIFS SE RAPPORTANT
AUX DETACHEMENTS MILITAIRES METROPOLITAINS
STATIONNES DANS LE DEPARTEMENT DU SUD ENTRE 1793 ET 1796***

Détachements Métropolitains	Les Cayes	Saint Louis	Total	% des dépenses par rapport au total ci-dessous	% des effectifs au 26 janvier 1793	% des effectifs à leur arrivée en 1792
2 ^e Bataillon de l'Aube	685.385-16-4	1.683-2-6	687.068-18-10	36.6	34.8	27
3 ^e 1/2 Bataillon de la Seine Inférieure	179.136-0-9		179.136-0-9	9.5	9	14.8
4 ^e Rgt de Provence (1 Bat. d'Infanterie)	310.428-4-9		310.428-4-9	16.6	20.3	24.1
73 ^e Rgt de Royal Comtois (2 compagnies)	144.569-3-8	12-8-9	144.581-12-5	7.7	3.1	8
88 ^e Rgt de Berwick (1 Bat. d'Infanterie)	509.177-8-4	191.5	509.368-13-4	27.2	30.8	24.1
8 ^e Rgt d'Artillerie (1 détachement)	40.571-9-2		40.571-9-2	2.1	1.8	1.7
Total des dépenses	1.869.268-3	1.886-16-3	1.871.154-19-3	99.3	99.8	99.7

(*) Extrait du Bordereau général des Recettes et Dépenses du Département du sud et quartiers y annexés de l'exercice de L. GAVANON ordonnateur du dit département à compter du 9 août 1793 jusqu'au 10 messidor au IV de la République française une et indivisible. Bibliothèque des Frères de Saint Louis de Gonzague. Port au Prince. Haïti.

capitaine Ramonet commandait au début de 1793, la huitième compagnie stationnée au camp Fond-Vert (169).

Il est non moins instructif de comparer les dépenses effectuées pour chacune des unités mentionnées ci-dessus durant la période comprise entre le 9 août 1793 et le 28 juin 1796 telles qu'elles apparaissent dans le bordereau de l'ordonnateur Louis Gavanon (voir tableau). On y observe un parallélisme frappant entre le niveau des dépenses et celui des effectifs de chaque unité au 26 janvier 1793, ce qui tendrait à prouver qu'avec des effectifs déjà réduits des deux tiers, les proportions entre les uns et les autres n'ont guère varié au cours des trois années suivantes.

En définitive, ces lettres éclairent quelque peu les tentatives infructueuses entreprises avec des troupes européennes pour venir à bout des soulèvements d'esclaves à Saint-Domingue. Le sort réservé aux bataillons de volontaires nationaux débarqués, au Cap et aux Cayes en 1792, aurait dû donner à réfléchir et inciter à la prudence tous ceux qui, dans la colonie ou en métropole, envisageaient sans crainte une reconquête en règle de l'île. Pourtant la leçon ne fut pas retenue ou plutôt elle fut mal comprise.

Un habitant de la paroisse des Coteaux écrivait par exemple que, « si la France avait eu à cœur sa colonie de Saint-Domingue, elle y aurait envoyé 25 à 30.000 hommes d'un seul envoy, les secours distribués dans les quartiers de la colonie insurgés à proportion de leurs besoins auraient marché avec les colons sitôt leur débarquement à l'ennemi et auraient défait l'ennemi avant que la maladie du pays les eût attrapés. Ils seraient repartis pour la métropole sauf ceux qui auraient été jugés nécessaires pour maintenir l'ordre » (170).

Malheureusement cette opinion, souvent exprimée par les colons, n'apparaît pas fondée. L'historien militaire anglais J.W. Fortescue a écrit de son côté « On ne connaîtra jamais exactement le montant de sang et d'argent que cette île misérable de Saint-Domingue a tiré de l'Angleterre. La mortalité a été officiellement fixée à 7.500 hommes jusqu'en septembre 1796, mais je n'hésite pas à dire que ce chiffre est absolument trompeur et doit être pour le moins doublé ». Les opérations militaires

(169) 30-392 (40) Lettre de Merlin à M. le Clair, à Troyes ; les Cayes, 6 décembre 1792.

(170) Lettre de Coulanges à M. Sallonyer de Nyon, à Nevers ; les Cayes, le 16 janvier 1793.

menées à Saint-Domingue entre 1794 et 1796 auraient donc coûté près de 15.000 hommes aux Anglais, la plupart mort de maladies (171).

De son côté, l'historien anglais, D.P. Geggus précise qu'« en cinq années, sur les 20.200 hommes de troupe envoyés à Saint-Domingue, 12.700 y ont trouvé la mort et 1.000 autres sont morts sur le chemin du retour (172).

Cette estimation est à rapprocher de celle de Malouet dans ces *Mémoires* (Tome II) selon lequel « L'occupation anglaise qui dura cinq ans coûta à l'Angleterre 45.000 soldats » (173).

Quant à la funeste expédition du général Leclerc (1801-1803) on sait que sur les 35.000 hommes qui constituaient le corps expéditionnaire près de 25.000 hommes avaient déjà succombé neuf mois plus tard (février-novembre 1802).

A ce sujet, le général Pamphile de Lacroix qui fit partie de l'état-major du général Leclerc a écrit « C'est mal à propos qu'on a rapporté à des défauts de prévoyance particulière ou de connaissances locales les ravages que firent les maladies sur l'expédition du capitaine-général Leclerc. Il est constant et malheureusement démontré qu'une première année de séjour dans les Indes Occidentales a toujours vu périr les deux tiers de troupes qui ont tenu la campagne » (174). Non sans ajouter cette réflexion significative « Il faut avoir été calciné par le soleil des Antilles pour se faire une idée des fatigues et des privations que la guerre entraîne à sa suite à Saint-Domingue ».

De son côté, Leclerc lui-même déclarait « Si cette maladie devait régner trois ans de suite à Saint-Domingue, il faudrait que le gouvernement renonce à cette colonie » (175).

Finalement, on arrive à la conclusion que les pertes subies par les troupes de Leclerc ont été *proportionnellement* du même

(171) W. FORTESCUE. *A. History of the British Army* vol. IV (1789-1801). Chap. XX, p. 565, The cost of the Sto Domingo campaigns to England.

(172) D. GEGGUS. Yellow fever in the 1790's: the british army of occupation in Saint Domingue 1793-98 *Médical history*, vol. 23 num. 1 January 1979.

du même : *Slavery, war and révolution*, Oxford University press 1982.

(173) Cité par le Père CABON, *Histoire d'Haïti*, tome III, cap. XII, p. 337.

(174) PAMPHILE DE LACROIX. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*. Paris, 1819, 2 v, in-8°, T. 2, chap. 20, p. 338-341.

(175) *Lettres du Général Leclerc* publiées par P. ROUSSIER. Paris, 1937, p. 227, du quartier général du Cap, 13 septembre 1802.

ordre que celles éprouvée par les bataillons de volontaires Nationaux débarquées dans l'île dix ans plus tôt. Même en admettant que l'épidémie de fièvre jaune ait contribué à accélérer la destruction d'une armée non acclimatée, il semble bien que l'issue eût été la même en dépit des renforts qui auraient pu lui parvenir sans la reprise de la guerre avec l'Angleterre en mai 1803.

Bernard FOUBERT,
Agrégé d'histoire,
Conseiller culturel à l'ambassade
de France à Lima.

LISTE DES VOLONTAIRES NATIONAUX DES BATAILLONS DE L'AUBE ET DE LA SEINE INFERIEURE

Dont les lettres ont été retrouvées et citées dans cet article.

ANNEXE

NOM	Com- pagnie	Camp	Grade ou spécialité	Age	Date de la correspondance	Lieu de Naissance	Etat de santé
1^{er} bataillon de l'Aube							
AMIOT	1 ^{re}			19	21 janvier 1793	Loches, distr. Bar-sur-Seine	
BARTHELEMY, J.	3 ^e		Grenadier	18	28 janvier 1793	Vendœuvres	Conval.
BAUDOT,	5 ^e	Fond vert		20	8 décembre 1792	Bar-sur-Aube	
BERLINGUE, J.B.	3 ^e	Ducis		20	24 décembre 1792	Bar-sur-Seine	
BRICAUD, Jean	8 ^e	Prou			12 décembre 1792	Bar-sur-Aube	Fièvre
DELAFFERTEY	2 ^e	Fond vert	Capitaine	28	18 janvier 1793	Piney, district de Troyes	Malade
DOUGE, Louis	2 ^e			22	17 novembre 1792	Ougon, canton Piney (Troyes)	Hôpital
FARBOS					15 décembre 1792	Nord ?	
GARNIER, Augustin	1 ^{re}		Lieutenant	20	25 décembre 1792	Ricey-Bas,	
GARNIER, Cadet					25 décembre 1792	Bar-sur-Seine	
GENSTEBLOEM, H.		Quartier Général			20 janvier 1793	Ricey-Bas,	Conval.
					20 janvier 1793	Bar-sur-Seine	
GRIVILLER			Musicien		20 décembre 1792		
					16, 17, 21 et 22 janvier 1793		
					18 janvier 1793	Nord ?	
					19 janvier 1793		

NOM	Com- pagnie	Camp	Grade ou spécialité	Age	Date de la correspondance	Lieu de Naissance	Etat de santé
MARC,		Ducis			23 décembre 1792	Brienne-le- Chatel (Troyes)	Fièvre
MARINE, MASSON, J.F. MERLIN,	6 ^e	Ducis Fond vert	Sergent	22 20	14 janvier 1793 6 décembre 1792 6 décembre 1792 (4 lettres)	Bar-sur-Aube Bar-sur-Aube Troyes	
MEUS, MORET,	8 ^e	Prou		21	22 janvier 1793	St-Omer, P. Calais Charmont	Conval.
ROCTON, J.B.					1 ^{er} décembre 1792 (3 lettres)	Laval, dépt. Mayenne	
VANIER, Pierre		chez Castin aux Cayes	Maître charp.	19	12 janvier 1793	Vendœuvre, Bar-sur-Aube	Conval.
HANRI, J.B. WATIER, MAZINGANT, P.	3 ^e	Ducis	Lt Colonel Lt Colonel	40 45	24 décembre 1792 23 janvier 1793	Rouy Laon	
Total des lettres du bataillon de l'AUBE 34 lettres							
3^e demi-bataillon de la Seine Inférieure							
CLERE, Augustin PROVOT		Laplace Laplace	Tambour maître		20 décembre 1792 1 ^{er} décembre 1792	Rouen	Malade
TAFREL					19 janvier 1793 (3 lettres)		
Total des lettres du bataillon de la SEINE INFÉRIEURE 5 lettres							

- - - - - LIMITES ENTRE LA FRANCE
 ET L'ESPAGNE
 - - - - - LIMITES DE PROVINCES
 X
 CHAMPS REBELLES IMPORTANTS
 LE CARTON DÉLIMITE LA PLAINE
 DES CAYES ET LES PLATONS
 ECHELLE 1:1.250.000

